

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

UNIVERSITE ABDERAHMANE MIRA DE BEJAIA

FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES



Département de français

Mémoire de master

OPTION : Sciences du langage

Thème

Néologismes et emprunts dans le discours

journalistique algérien d'expression française : le cas de

LIBERTE.

Présenté par :

M. ALLAG Samir

Sous la direction de :

M^{elle} BENBELAID Lydia

Bejaïa : 2014/2015

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier ma famille qui n'a pas cessé de me soutenir durant mon cursus d'étude ;

Je tiens à remercier ma directrice de recherche, M^{elle} BENBELAID Lydia, pour sa disponibilité à encadrer ce travail à travers ses critiques et ses propositions d'amélioration, sans oublier, tous les enseignants du département français ;

Je tiens à remercier aussi Madame KENNICHE Rabha pour son aid.

Je tiens à remercier mes amies qui mon soutenues pendant la réalisation de mon mémoire

Zahir, Kamel, Mokrane, Yanis

Je tiens aussi, à remercier d'avance les membres de jury d'avoir consacré le temps qu'il fallait pour lire et corriger ce mémoire.

Dédicace

Je dédie ce modeste travail à :

Mes très chers parents auxquels je dois tout ;

Ma famille ;

Mes très chères amies ;

Zahir, Kamel, Yanis, Mokrane, Nawel, Liza, Ghiles,

*Toutes les personnes qui ont apportés leur aide et qui ont contribués à l'élaboration de ce
mémoire,*

TABLE DES MATIERES

Introduction

1. Présentation du sujet de recherche.....	9
2. Choix du sujet de recherche.....	10
3. Problématique.....	10
4. Hypothèses	11
5. Domaine de recherche.....	11
6. Objectifs de la recherche.....	12
7. Corpus.....	12
8. Méthodologie de recherche.....	13
9. Plan de travail.....	13

Chapitre I : L'innovation lexicale

1. La situation sociolinguistique en Algérie.....	16
1.1. Les langues en présence en Algérie.....	16
1.1.1. La langue arabe.....	16
1.1.1.1. L'arabe classique.....	16
1.1.1.2. L'arabe dialectal.....	17
1.1.2. Le berbère.....	17
1.1.3. La langue française.....	18
1.2. La situation du français en Algérie.....	18
2. La presse écrite.....	19
2.1. Bref historique de la presse écrite.....	19
2.2. Aperçus historique sur la presse écrite en Algérie.....	21
2.3. Présentation du journal <i>Liberté</i>	22
2.3.1. Les caractéristiques du journal <i>Liberté</i>	23
3. La créativité lexicale.....	23
4. Définition des deux notions « Néologie » et « Néologisme ».....	24
4.1. La néologie.....	24
4.1.1. Les différents types de néologie.....	25

4.1.1.1. La néologie formelle.....	25
4.1.1.2. La néologie sémantique.....	25
4.2. Le néologisme.....	26
4.2.1. Les différents types de néologisme.....	26
4.2.1.1. Les néologismes ponctuels.....	27
4.2.1.2. Les néologismes répétés.....	27
4.2.2. Les causes d'apparition des néologismes.....	27
5. Définition des deux notions « Lexique » et « Lexie ».....	28
5.1. Le lexique.....	28
5.2. La lexie.....	28
6. Les procédés de formation des néologismes.....	29
6.1. La néologie formelle.....	29
6.1.1. L'emprunt.....	29
6.1.1.1. L'emprunt lexical.....	30
6.1.1.2. L'emprunt sémantique.....	30
6.1.2. Le xénisme.....	30
6.1.3. La dérivation.....	30
6.1.3.1. Les types de dérivation.....	31
6.1.3.1.1. La dérivation affixale.....	31
6.1.3.1.1.1. La dérivation préfixale.....	31
6.1.3.1.1.2. La dérivation suffixale.....	32
6.1.3.1.1.3. La dérivation parasynthétique.....	32
6.1.3.2. La dérivation non affixale.....	33
6.1.3.2.1. La dérivation impropre.....	33
6.1.3.2.2. La dérivation inverse.....	33
6.1.4. La composition.....	34
6.1.4.1. Les différents types de composition.....	34
6.1.4.1.1. La composition savante.....	34
6.1.4.1.2. La composition populaire.....	35
6.1.4.1.3. Le mot-valise.....	35
6.1.5. La troncation.....	35
6.1.6. Le calque.....	36
6.1.7. La siglaison et l'acronymie.....	36
6.1.7.1. La siglaison.....	36

6.1.7.2. L'acronymie.....	37
6.2. La néologie sémantique.....	37
6.2.1. Les deux figures de la néologie sémantique.....	37
6.2.1.1. La métaphore.....	37
6.2.1.2. La métonymie.....	38
7. Le processus d'intégration des néologismes dans la langue d'accueil.....	38
7.1. Les critères d'intégration des néologismes dans la langue d'accueil.....	38
7.1.1. L'intégration phonologique.....	39
7.1.2. L'intégration morphosyntaxique.....	39
7.1.3. L'intégration sémantique.....	39

Chapitre II : Analyse phonologique, morphosyntaxique et sémantique des néologismes

1. Présentation du corpus d'analyse.....	42
2. La répartition des néologismes selon les langues d'apparition.....	42
2.1. Les néologismes arabes.....	42
2.2. Les néologismes français.....	43
2.3. Les néologismes hybrides.....	43
2.4. Les néologismes berbères.....	44
2.5. Les néologismes anglais, allemand et italien.....	44
3. La répartition des néologismes selon les domaines.....	45
3.1. Le domaine social.....	45
3.2. Le domaine sportif.....	46
3.3. Le domaine de la religion.....	47
3.4. Le domaine de la guerre (militaire).....	48
3.5. Le domaine politique.....	48
3.6. Le domaine des arts et de la culture.....	49
3.7. Le domaine institutionnel (l'administration et les instituts de l'Etat).....	49
3.8. Le domaine de commerce.....	50
4. Les marques typographiques de repérage des néologismes.....	50
4.1. Les majuscules.....	51
4.2. Les parenthèses.....	51
4.3. Les guillemets.....	52
4.4. L'italique.....	53
4.5. Les explications.....	54

4.6. Les néologismes écrits en gras.....	54
5. La production néologique.....	55
5.1. Les procédés de formation des néologismes.....	55
5.1.1. La néologie formelle.....	55
5.1.1.1. L'emprunt.....	55
5.1.1.1.1. L'emprunt à l'arabe.....	56
5.1.1.1.2. L'emprunt à tamazight (le kabyle).....	56
5.1.1.1.3. L'emprunt à l'anglais, à l'allemand et à l'italien.....	57
5.1.1.2. Le xénisme.....	58
5.1.1.3. La dérivation.....	59
5.1.1.3.1. La dérivation préfixale.....	59
5.1.1.3.1.1. Les dérivés sur la base d'un sigle.....	59
5.1.1.3.1.2. Les dérivés issus d'une base française.....	60
5.1.1.3.1.3. Les dérivés issus par hybridation.....	60
5.1.1.3.2. La dérivation suffixale.....	60
5.1.1.3.2.1. Les dérivés issus d'une base française.....	61
5.1.1.3.2.2. Les dérivés sur la base d'un sigle.....	61
5.1.1.4. La composition.....	62
5.1.1.5. Le calque.....	63
5.1.1.6. La siglaison et l'acronymie.....	64
5.1.1.6.1. La siglaison.....	64
5.1.1.6.2. L'acronymie.....	65
5.1.2. La néologie sémantique.....	66
5.1.2.1. La métonymie.....	66
Conclusion générale.....	69
Bibliographies.....	72
Annexes.....	76

Introduction

Introduction

1. Présentation du sujet de recherche

La situation linguistique en Algérie est assez riche et diversifiée. Cette situation se caractérise par la présence de plusieurs langues en contact, notamment quatre langues : la langue arabe avec ses deux variétés : (l'arabe classique ou littéral et l'arabe dialectale), le berbère ou tamazight avec toutes ses variétés, ainsi que la langue française.

A partir de l'indépendance, en 1962, l'Algérie est devenue officiellement monolingue avec l'arabisation de tous les secteurs de l'Etat : les entreprises, l'enseignement, et les associations, quel que soit leur nature. En effet, la constitution algérienne de 1996, dans l'article 3, stipule que « *l'arabe est langue nationale et officielle* »¹.

A l'heure actuelle, l'utilisation de la langue française en Algérie occupe une place fondamentale, et ce, dans tous les domaines : économique, politique, éducatif, social et culturel...etc.

La cohabitation entre ces quatre langues engendre à de multiples modifications au sein du lexique de ces langues, tel que l'enrichissement d'une langue par des unités lexicales ; les mots ou expressions qui sont empruntés à d'autres langues.

De ce fait, le parler des locuteurs algériens d'une génération à une autre se caractérise par un mélange de langues à l'intérieur d'un même discours. Le sujet parlant algérien essaye de créer des mots ou expressions qui reflètent sa situation au sein de sa société, à titre d'exemple, le mot « Hogra » créé par l'emprunt à l'arabe pour désigner l'injustice que vit l'Algérien. Malgré l'existence du mot « injustice » dans le registre de la langue française, le locuteur algérien emploie souvent ce mot emprunté à l'arabe. Selon Yacine DERRADJI : « *L'ouverture démocratique de 1989 a libéré la parole et la créativité du sujet parlant algérien et l'a mis en condition d'exploitation de toutes les ressources et de toutes les possibilités mises à sa disposition par le système linguistique français et par sa compétence de communication en langue maternelle* »².

¹ Article n° :03, JORADP N° 76 du 8 décembre 1996, CONSTITUTION DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE, (consulté le 08 décembre 2014), Format PDF.

² DERRADJI Y., « Le français en Algérie : Langue Emprunteuse et Langue Empruntée », (consulté le 08 décembre 2014), www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/13/derradji.html.

Introduction

La néologie journalistique constitue le centre d'intérêt dans notre travail de recherche intitulé « *Néologisme et emprunts dans le discours journalistique algérien d'expression française : le cas de LIBERTE* ».

Dans notre projet d'étude, nous essayerons d'étudier et d'analyser des néologismes prélevés dans la presse écrite ; le journal de *LIBERTE*.

2. Choix de sujet de recherche

Les raisons qui nous ont poussés à nous intéresser à ce thème de recherche sont les suivantes :

- Observer l'usage réel et particulier de la langue française par les journalistes algériens.
- La presse écrite algérienne est considérée comme la source de plusieurs phénomènes linguistique que subit la langue lors de son évolution dans le temps.
- Les journalistes algériens prennent en considération, au moment de la rédaction des articles, un nouveau lexique émergeant dans la société algérienne.

3. Problématique

La presse écrite, est par excellence, le milieu où on remarque un recours croissant à l'innovation lexicale. Le lecteur, lors de sa consultation des différents articles dans les rubriques des journaux francophones algériens, remarque une présence quasi-permanente de mots nouveaux appartenant à d'autres langues.

L'émergence d'un nouveau lexique dans le discours journalistique algérien, nous a poussés à nous interroger sur le recours massif à la néologie par les journalistes et à nous poser les questions suivantes :

- 1) Quelles sont les influences qui ont poussés les journalistes de la presse écrite algérienne à créer de nouvelles lexies ?
- 2) Comment les journalistes créent-t-ils ces mots nouveaux ? Autrement dit, quelles sont les procédés de formation de mots que les journalistes emploient dans la création lexicale ?
- 3) Comment ces néologismes arrivent-ils à s'intégrer dans la langue d'accueil ?

Introduction

4. Hypothèses

Pour mener à bien notre travail et aboutir à une meilleure compréhension de l'objet de cette recherche, nous avons formulé les hypothèses de travail suivantes :

- 1) L'utilisation particulière de la langue, notamment la langue française au sein de la société algérienne est l'une des raisons qui pousse le journaliste au recours à la création lexicale.
- 2) La création des mots par des journalistes se fait par le recours à des ressources existantes (le stock lexical) d'une langue ou à des ressources d'une autre langue. Toutes les langues possèdent les mêmes modèles et procédés de formation de mots.
- 3) L'intégration des néologismes dans une langue se fait par apport à leurs emplois dans le discours des locuteurs.

Ce sont ces hypothèses auxquelles nous tenterons de confirmer dans notre travail de recherche.

5. Domaine de recherche

Notre travail de recherche s'oriente dans le domaine de la phonologie et la lexicologie sémantique. Ce domaine est une branche de la linguistique s'occupe d'étudier les mots ; définir, décrire les unités lexicales et leurs fonctionnements.

Selon Marie-Françoise MORTUREUX, la tâche de la lexicologie est : « *La première tâche de la lexicologie est de définir son objet propre ; pour cela, elle doit dégager de l'ensemble des mots observables dans les discours les unités qui constituent le matériel lexical de la langue. Cela suppose d'abord de distinguer mot graphique et unité linguistique; puis d'isoler, en fonction de la nature de leur sens « pleins ».* »³

D'après Alise LEHMANN et Françoise MARTIN-BERTHET « *La lexicologie a pour tâche d'inventorier les unités qui constituent le lexique, et de décrire les relations entre ces unités* »⁴.

³MORTUREUX M. F., 2001, *La lexicologie entre langue et discours*, Paris, Armand Colin, p.9.

⁴LEHMANN A. & MARTIN-BERTHET F., 2005, *Introduction à la lexicologie, sémantique et morphologique*, Paris, Armand Colin.

Introduction

6. Objectifs de la recherche

Partant du principe que, le nombre et la fréquence d'intégration des néologismes dans le discours journalistique varient selon les locuteurs. D'après Pierre ALBERT « *Les bouleversements de nos sociétés en voie de mondialisation affectent certes aussi la presse. Pour y répondre, elle adapte ses structures aux réalités du marché et transforme progressivement l'équilibre entre les catégories de ses publications. Elle renouvelle ses contenus pour dominer le flot croissant des nouvelles et elle invente les formules d'un journalisme qui réponde aux curiosités et aux préoccupations des hommes et des femmes du XXI^e siècle* »⁵.

Afin de répondre à notre problématique, nous avons fixé les objectifs à atteindre. Ceux-ci se résument en :

- Faire une analyse phonologique, morphologique et sémantique des néologismes collectés à partir des articles du journal de LIBERTE. Cette analyse permettra de dégager leurs types, les moyens et la nature de leurs apparitions.
- L'éclaircissement des notions employées dans notre travail de recherche : la néologie, néologisme, création lexicale et innovation lexicale...etc.
- Donner un petit aperçu historique sur la presse en général, notamment la presse écrite en Algérie.
- Rendre compte de la dynamique langagière et l'usage particulier de la langue française par les journalistes en Algérie.

7. Corpus

Le corpus sur lequel nous travaillerons est constitué d'un ensemble de néologismes extraits dans différents articles du journal algérien d'expression française : *LIBERTE*, année (2014). Notre corpus comprend 100 néologismes traduisant les nouvelles réalités d'usage du français en Algérie.

⁵ALBERT P., 1968, *LA PRESSE*, Paris, Presse Universitaire de France, P.4.

Introduction

8. Méthodologie de recherche

Afin d'élaborer notre travail de recherche, nous utiliserons les outils et les méthodes de recherche qui nous aideront dans notre étude :

- ✓ En premier lieu, nous utiliserons la méthode de l'observation. Cette méthode nous aidera à extraire les néologismes qui constitueront notre corpus afin de les observer dans leur milieu naturel ; le discours journalistique.
- ✓ En deuxième lieu, nous procéderons à la méthode analytique. Celui-ci consistera à repérer et analyser des néologismes afin de dégager les moyens utilisés dans la formation de mots nouveaux.
- ✓ En troisième lieu, la consultation des différents dictionnaires de la langue française. Cette méthode nous aidera dans la vérification de l'existence ou l'inexistence de mots prélevés dans les rubriques du journal *LIBERTE*.
- ✓ Enfin, pour dégager les résultats concrets et quantifiables, nous utiliserons l'approche quantitative. Celui-ci va nous permettre de dégager les chiffres et les taux d'intégrations des néologismes dans le discours journalistique algérien.

9. Plan de travail

Afin de mieux cerner notre étude sur la néologie journalistique. Notre travail de recherche s'organisera en deux chapitres :

- Le premier chapitre est plutôt théorique. Ceci portera sur la définition et l'explication des notions et des mots clés employés dans notre travail de recherche, mais aussi, un petit aperçu sur la presse écrite algérienne : aperçu historique sur le journal de *LIBERTE*.
- Le second chapitre est essentiellement consacré à la pratique (la méthodologie). Ceci consistera à faire une analyse phonologique, morphologique et sémantique des néologismes collectés. Cette étude permettra de dégager les structures et les moyens que les journalistes emploient lors de la création des mots nouveaux.

A la fin de notre mémoire, nous essayerons de l'achever avec une conclusion générale, qui portera un résumé sur notre travail de recherche.

Chapitre I

La créativité lexicale

Chapitre I : La créativité lexicale

Dans ce premier chapitre, nous allons consacrer notre travail de recherche, à la définition et à l'éclaircissement des notions et des mots clés qui sont employés dans notre travail de recherche.

Tout d'abord, nous commençons par la présentation de la situation sociolinguistique de l'Algérie, c'est-à-dire nous allons présenter le paysage linguistique de l'Algérie ; les langues en présence en Algérie.

Ensuite, nous allons donner un petit aperçu historique sur la presse écrite, notamment un aperçu historique sur la presse écrite en Algérie. Nous allons nous intéresser à donner un bref historique sur le journal *Liberté* et ces caractéristiques.

Enfin, nous allons définir les divers concepts et mots clés qui sont liés au sujet de notre recherche, selon différents théoriciens et linguistes.

Chapitre I : La créativité lexicale

1. La situation sociolinguistique en Algérie

1.1. Les langues en présence en Algérie

La richesse de la situation linguistique en Algérie est imprégnée par la présence de plusieurs langues en contact permanent : l'arabe classique ou littéraire, l'arabe dialectal (populaire) et le berbère ou tamazight, ainsi que la langue française.

Le plurilinguisme en Algérie se manifeste comme une réalité inévitable. Safia RAHAL souligne que : « *Si la situation linguistique en Algérie est toujours problématique, elle peut être qualifiée néanmoins de véritable laboratoire dans l'étude du plurilinguisme puisqu'elle se caractérise par la coexistence de plusieurs langues qui sont l'arabe moderne ou standard, l'arabe algérien, le tamazight, et le français* »¹. Donc, la situation linguistique en Algérie est assez complexe.

Le paysage linguistique algérien est un panorama assez riche en matière de langues, dans lequel on distingue les langues suivantes :

1.1.1. La langue arabe

En Algérie on distingue deux variétés de l'arabe, l'une l'arabe classique ou littéraire, et l'autre est dite dialectal.

1.1.1.1. L'arabe classique

Cette langue est dite littéraire. Langue nationale et officielle de l'Etat Algérien à l'exclusion de toute autre, selon la constitution dans l'article 3, stipule que : « *l'arabe est langue nationale et officielle* »².

L'arabe classique reste essentiellement une langue de l'école, des administrations, et des discours officiels. Cette langue a un statut d'une langue écrite, elle est associée à la religion ; langue dans lequel le message divin a été révélé. D'après Gilbert GRANDGUILLAUME, l'arabe classique est : « *La langue arabe, dite classique, ou littéraire, ou littéraire, est la langue*

¹RAHAL S., « La francophonie en Algérie : Mythe ou réalité ? », (consulté le 19 février 2015), disponible sur : [www.initiatives.refer.org/initiatives.../sess610.html].

²Article n° :03, JORADP N° 76 du 8 décembre 1996, CONSTITUTION DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE, (consulté le 19 février 2015), Format PDF.

Chapitre I : La créativité lexicale

dans laquelle fut révélé le Coran, et dans laquelle s'est exprimée toute la culture arabe»³ ; l'arabe classique est considéré comme le symbole de la culture arabo-musulmane.

1.1.1.2. L'arabe dialectal

Cette langue est dite, arabe algérienne ou populaire (darija). Cette langue ne jouit d'aucun statut d'une langue officielle, c'est-à-dire langue non institutionnelle de l'Etat. L'arabe populaire est la langue de la majorité de la communauté algérienne, de la communication courante et quotidienne des Algériens. Dans ce sens AREZKI Abdenour confirme que : « *Toutefois il est la langue maternelle de la majorité de la population (première langue véhiculaire en Algérie) avec certes des variantes régionales qui ne constituent cependant aucun obstacle à l'intercompréhension* »⁴. Donc, l'utilisation de l'arabe dialectal entre la population algérienne est reconnue comme une réalité obsolète, parce qu'elle est la langue de la majorité des algériens.

Foudil CHERIGEN, souligne que : « *Le plus répandu est naturellement l'arabe dit « dialectal », parlé où maghrébin, lui-même présentant des variantes phonétique et lexicales, selon les régions, parfois très importantes* »⁵.

1.1.2. Le berbère

Cette langue est appelée tamazight, est une langue nationale de l'Algérie depuis avril 2002 après la révision de la constitution par un décret présidentiel, l'article 3 bis stipule que : « *[Révision constitutionnelle du 10 avril 2002 adoptée suivant la procédure à l'article 176 de la constitution]. Tamazight est également langue nationale. L'Etat œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistique en usage sur le territoire nationale* »⁶.

Le tamazight est une langue véhiculaire ente les scripteurs algériens, dont elle est considérée comme langue maternelle d'une communauté importante de la population algérienne. Le berbère est une langue ancestrale à tradition orale, dans ce sens Gilbert GRANDGUILLAUME affirme que : « *Comme l'arabe dialectal, le berbère est une langue*

³GRANDGUILLAUME G., 1983, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Paris, Maisonneuve & Larose, p.11.

⁴AREZKI A., « LE ROLE ET LA PLACE DU FRANCAIS DANS LE SYSTEME EDUCATIF ALGERIEN », (consulté le 19 février 2015), disponible sur : [www.unice.fr/bcl/ofcaf/23/AREZKI20%Abdenour.pdf].

⁵ CHERIGUEN F., 2002, *LES MOTS DES UNS, LES MOTS DES AUTRES*. Le français au contact de l'arabe et du berbère, Alger, Casbah, p.19.

⁶ Article n° :3bis, Loi n°02-03 du 10 avril 2002 JORADP N°25 du 14 avril 2002, CONSTITUTION DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE, (consulté le 19 février 2015), Format PDF.

Chapitre I : La créativité lexicale

essentiellement orale »⁷. Le berbère reste essentielle une langue orale parlé par la communauté berbérophone.

1.1.3. La langue française

La langue française est une langue étrangère en Algérie, l'enseignement du français est obligatoire à partir de la deuxième année primaire. La présence et l'usage de la langue française en Algérie est due essentiellement à la période coloniale. D'après Gilbert GRANDGUILLAUME, la présence du français au Maghreb est reliée au passé historique colonial de la France « *Dès les début de la colonisation, soit 1830 pour l'Algérie, 1881 pour la Tunisie et 1912 pour le Maroc, le français est devenu la seule langue officielle au Maghreb.* »⁸

La langue française occupe une place importante auprès de la société algérienne, à titre d'exemple, dans l'enseignement supérieure une grande majorité des enseignements sont assurés en langue français.

1.2. La situation du français en Algérie

La réalité sociolinguistique en Algérie est décrite comme étant, à la fois diversifiée et au même temps complexe. Cette situation se caractérise par la présence et la pratique de plusieurs langues, notamment la langue française qui a le statut d'une langue étrangère. Malgré son statut, elle demeure proche au sein de la communauté algérienne.

Le français en Algérie, est une langue qui est souvent en compétition régulière avec l'arabe littéraire. Cette compétition entretenant généralement des relations d'ordres conflictuels.

La langue française à presque préservée son statut de la langue de communication entre les Algériens même après la période colonial. Gilbert GRANDGUILLAUME estime que : « *La langue française au Maghreb est présente, non seulement comme résidu de la domination coloniale, mais comme ouverture à un monde différent, qui est le monde de la modernité et de la technique, certes, mais aussi le monde de c'émancipation et de l'affranchissement moral, liés à la civilisation de consommation : c'est par ces deux canaux que la langue française impose*

⁷GRANDGUILLAUME G., 1983, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Paris, Maisonneuve & Larose, p.14.

⁸GRANDGUILLAUME G., 1983, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Paris, Maisonneuve & Larose, p.12.

Chapitre I : La créativité lexicale

sa loi »⁹. Donc, la présence de la langue française dans les pays Maghrébins ne se résume pas seulement au passé historique, mais cette présence est liée à mondialisation.

A l'indépendance de l'Algérie, les différents régimes politique revendiquent une démarche anticolonialiste, auquel la langue française depuis longtemps violemment vilipendée comme étant « langue du colonialisme », et cela afin de dévaloriser son statut plus important que jouit cette dernière au sein la société algérienne. Même si le statut réel de la langue française en Algérie demeure ambigu, elle reste la deuxième langue utilisée dans différents secteurs vitaux de l'Etat après l'arabe littéral.

L'usage du français en Algérie présente des particularités, et ce au niveau de la prononciation ou à l'écrit. Dans ce sens, Yacine DERRADJI souligne que : « *L'observation des pratiques langagières en situation des locuteurs algériens montre une transgression "relative" du code de la langue française aussi bien au niveau de l'écrit de l'orale* »¹⁰.

L'Algérie est l'un des pays francophones qui donne à la langue française une place bien particulière, et ce presque dans toutes les habitudes langagières des Algériens.

2. La presse écrite

2.1. Bref historique de la presse écrite

Il nous semble tout à fait essentiel dans notre étude de donner un petit aperçu sur l'histoire de la presse écrite, sa création et son évolution dans le temps.

L'histoire de la presse écrite remonte à des origines lointaines, qui sont liés essentiellement au développement industriel des occidents dans le début de XVIIe siècle, dans ce sens Pierre ALBERT souligne que « *Ses progrès ont été historiquement liés au développement de civilisation occidentale dès le début du XVIIe siècle, mais seulement dans la deuxième moitié XIXe siècle qu'elle a pris les caractères d'une grande industrie* »¹¹.

Cependant, la presse écrite à vue le jour grâce à la parution des quotidiens, d'après Yves LAVOINNE qui affirme que : « *Cependant l'essor de la presse est lié à l'existence du*

⁹ GRANDGUILLAUME G., 1983, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Paris, Maisonneuve & Larose, p.12.

¹⁰DERRADJI Y., « Le français en Algérie : Langue Emprunteuse et Langue Empruntée », (consulté le 19 février 2015), www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/13/derradji.html.

¹¹ALBERT P., 1968, *LA PRESSE*, Paris, Presse Universitaire de France, p.3.

Chapitre I : La créativité lexicale

quotidien.»¹². En effet, l'invention de l'imprimerie par Johannes GUTENBERG a ouvert le champ d'apparition des périodiques imprimés. D'après Pierre ALBERT, « *La typographie, mise au point par Gutenberg au milieu du XVe siècle, fut longtemps la plus utilisée dans le monde de la presse : le papier est appliqué en pression sur les lignes de plomb préalablement encrées dont les éléments imprimant sont en relief* »¹³.

Le premier périodique imprimé au monde est un hebdomadaire de quatre pages, intitulé (Relation) publié par Jean CAROLUS à Strasbourg en 1605. La presse écrite regroupe différentes catégories de publications, qui peuvent être distinguées en fonction de leur parution : quotidien, mensuel, hebdomadaire, etc.

Pendant longtemps, la presse écrite a tenu le monopole de la diffusion de l'information, les nouvelles actualités au niveau national et international : politique, économique, sportif, etc. Le rôle de la presse pendant sa création jusque à nos jours est la diffusion de l'information, dans ce sens Jean-Christophe BROCHIER souligne que, l'information présente pour la presse une matière première importante « *A la fois fonction essentielle et matière première de la presse, l'information est aujourd'hui devenue un marché* »¹⁴. Pour satisfaire le besoin de ses lecteurs en matière d'information, la presse écrite essaye souvent d'accomplir sa première tâche qui est la diffusion de l'information, d'après Pierre ALBERT, « *Le besoin d'information est l'un des données fondamentales de toute vie sociale : on peut donc trouver au journalisme des équivalences dans la civilisation qui ont ignoré l'imprimerie* »¹⁵.

A l'heure actuelle, on assiste à un recul de la presse écrite dans le milieu médiatique, et cela est dû aux progrès techniques des autres médias : la radio et la télévision. Jean-Christophe BROCHIER signale la menace de progrès des autres médias face à la presse écrite, « *La presse écrite, en conséquence, doit se préparer à affronter deux nouveaux défis dus à la mise en place du vidéotex et remise en cause inévitable du monopole de radiotélévision* »¹⁶.

Afin de rendre sa place perdue dans ces dernières années dans la diffusion de l'information, la presse écrite dispose d'une presse gratuite sur les sites web, ces dispositions faites pour bouleverser le champ médiatique au monde.

¹²LAVOINNE Y., 1975, *La presse*, Paris, Larousse, p.9.

¹³ALBERT P., 1968, *LA PRESSE*, Paris, Presse Universitaire de France, p.38.

¹⁴BROCHIER J-C., 1983, *LA PRESSE ECRITE*, Paris, Hatier, p.17.

¹⁵ALBERT P., 2000, *Histoire de la presse*, Paris, Presse Universitaire de France, p.5.

¹⁶BROCHIER J-C., 1983, *LA PRESSE ECRITE*, Paris, Hatier, p.29.

Chapitre I : La créativité lexicale

2.2. Aperçu historique sur la presse écrite en Algérie

L'histoire de la presse écrite algérienne tient ses origines à la période coloniale, avec l'invasion des colons sur le territoire algérien en 1830.

En effet, l'existence d'une presse écrite en Algérie est liée aux colonisateurs français, dans ce sens M'hamed REBAH affirme que la presse écrite existe avant l'indépendance, « *Des journaux, il y en a eu avant juillet 1962. C'était, en règle générale, une presse coloniale, à l'exception des organes de partis politiques du mouvement national et d'Alger républicain, « un journal pas comme les autres », anticolonialiste, qui fut interdit en 1955 par les autorités française* »¹⁷. Or, l'existence d'une presse écrite algérienne produite par des « indigènes » à des fins anticolonialistes a pour but diffuser les crimes et l'injustice commis par l'Etat française en Algérie. Cette presse écrite reste essentiellement des publications clandestines.

Après quelques jours de l'indépendance, l'Etat algérien élabore la méthode de la nationalisation des quotidiens d'expression française qui remonte à la période coloniale. Ces décisions prisent par le pouvoir algérien à une conséquence directe de la disparition de la majorité des quotidiens européens.

La presse écrite algérienne a connu une évolution après l'indépendance, dont quelques journaux en vue le jour tel que : El Moudjahid, Alger républicain, etc. Ces quotidiens sont devenus un instrument utilisé par l'Etat à des fins politiques ; implanter sa politique de partie unique. Dans cette période, la presse écrite a connue de nombreux perturbations: l'Etat essaye de contrôler tous les informations recueillies par les journalistes avant de les publier, parce que le pouvoir les considère comme « des informations sécuritaires », dans ce sens M'hamed REBAH souligne que « *Dès 1992, le pouvoir indique à la presse la ligne à ne pas franchir : ne pas donner «prématurément» une information sécuritaire, éviter l'information qui nuit à « l'intérêt national », ne pas fouiner dans les arcanes des Ministères* »¹⁸. Le pouvoir algérien exerce des pressions, des poursuites judiciaires et des amendes vis avis les journalistes et leur directeurs.

La presse écrite en Algérie encore une fois a connu un nouvel essor pendant l'événement de 5 octobre 1988. M'hamed REBAH souligne que cette période se caractérise par un bouleversement dans le champ médiatique algérien, « *Les bouleversement de l'après octobre*

¹⁷REBAH M., 2002, *La presse algérienne journal d'un défi*, Batna, Chihab éditions, pp.9-10.

¹⁸REBAH M., 2002, *La presse algérienne journal d'un défi*, Batna, Chihab éditions, p.114.

Chapitre I : La créativité lexicale

1988 et la constitution de février 1989 ont remué, on le sait, de fond en comble le secteur de la presse »¹⁹. Le changement du code de l'information dans les années 90 a permis à une nouvelle presse écrite privée et indépendante au sein du secteur médiatique algérien tel que : LIBERTE, La Tribune, El Watan, etc.

A l'heure actuelle, la presse écrite en Algérie a connu un grand succès dans le nombre important de parution des quotidiens francophones et arabophones qui sont distribués dans tous le territoire algérien. Cette pluralité de publication des quotidiens se traduit par l'ouverture démocratique de l'Etat du champ médiatique algérien.

2.3.Présentation du journal LIBERTE

Liberté est un quotidien algérien d'expression française, créé le 27 juin 1992. La création de ce journal est due à une association de quatre hommes algériens, dont trois membres sont des journalistes professionnels : Ahmed FATTANI, Hacène OUANDJELI, Ali OUAFEK, et y compris le quatrième est l'homme d'affaires algérien et le gérant de CIVITALE : Issad REBRAB.

Le journal LIBERTE est un quotidien privé et indépendant, qui traite différents sujets d'actualité nationale et internationale dans tous les domaines : économique, politique, sportif, etc. Le siège social de ce journal se situe à EL Achour dans la wilaya d'Alger. Son slogan est «*Le devoir de savoir. Le devoir d'informer* ». Le directeur de la publication est Abrous OUTOUDERT. Le journal Liberté possède un site web fonctionnel : www.liberté-algérie.com, dont il permet aux lecteurs de le visualiser en ligne, et de consulter les anciennes publications, mais aussi de le télécharger gratuitement en deux formats (PDF et HTML). Le site internet de ce quotidien est destiné à tous les locuteurs intéressants aux évènements, faits nationaux ou internationaux.

Le quotidien de Liberté a subi un essor dramatique pendant la décennie noire que le pays a vécu dans les années 90, dont quatre de ses braves journalistes fut assassinés par des terroristes qui appartiennent au parti de FIS [Front Islamique du Salut], ces journalistes sont : Ahmed BENKHELFALLAH, Hamid MAHIOUT, Zineddine ALIOU SALAH et Nordine SERDOUK.²⁰

¹⁹ REBAH M., 2002, *La presse algérienne journal d'un défi*, Batna, Chihab éditions, p.114.

²⁰ Source : [[http : //www. journauxalgeriens.fr/liberté. php](http://www.journauxalgeriens.fr/liberté.php)], (page consulté le 17 mars 2015), [en ligne].

Chapitre I : La créativité lexicale

2.3.1. Les caractéristiques du journal de Liberté

- Le journal compte environ 28 pages.
- Le quotidien utilise le format tabloïd (41cm×29cm).
- La une (la première page du journal), dont elle comprend les informations qui sautent aux yeux.
- Le Radar en page 5 : réservé aux articles qui traitent l'actualité nationale et internationale.
- L'Algérie profonde en page 9 : réservée à l'actualité des régions algériennes.
- Des suppléments : les pages qui sont réservées à l'actualité sportive, culturelle, divertissement, etc.
- Contrechamp en dernière page : rédigé par M. HAMMOUCHE.
- La caricature d'Ali DILEM en dernière page : ses caricatures diffusées dans ce journal sont connues au niveau international.

3. La créativité lexicale

La créativité lexicale se définit comme étant un phénomène linguistique de création de nouveaux mots ; l'emploi des mots nouveaux dans une langue donnée.

Le processus de création lexicale est un facteur très utile dans le renouvellement et l'enrichissement de lexique d'une langue quelconque. Marie-Françoise MORTUREUX indique que « *Mais le lexique des langues naturelles contient des règles qui assurent l'enrichissement permanent, en fonction des besoins de la société, du stock des mots disponibles. C'est la « créativité lexicale ». Celle-ci gère, en quelque sorte, l'adaptation du lexique à l'histoire de la communauté linguistique* »²¹.

En effet, la créativité lexicale vient comme une suite logique à un besoin de s'exprimer une nouvelle réalité ; les progrès scientifique, technique et culturel de notre siècle ont pour effet au recours à la création de nouvelles lexies, qui répondent aux besoins nouveaux de la communication. Donc, la créativité lexicale est l'un des caractères spécifiques de toute langue vivante qui se nourrit de lexique des autres langues. L'innovation lexicale amène à des constructions de nouvelles notions qui réfèrent directement un immense besoin communicatif de nouvelle génération.

²¹MORTUREUX M. F., 2001, *La lexicologie entre langue et discours*, Paris, Armand Colin, p24.

Chapitre I : La créativité lexicale

La créativité lexicale est devenue une obligation et aussi une nécessité qui contribue dans le processus de développement et d'enrichissement du lexique d'une langue donnée.

4. Définition des deux notions « Néologie » et « Néologisme »

4.1. La néologie

La néologie se définit comme étant un mécanisme de création de nouvelles lexies. Ces lexies sont considérées comme des unités lexicales nouvellement créées. Jean DUBOIS, Mathée GIACOMO, Luis GUESPIN, Christiane MARCELLESI, Jean-Baptiste MARCELLESI et Jean-Pierre MEVEL définissent la néologie comme « *La néologie est le processus de formation de nouvelles unités lexicales* »²².

D'après Marie-Françoise MORTUREUX²³, la néologie est l'ensemble des processus qui déterminent la formation de nouveaux mots, les *néologismes*. Donc, la néologie est un procédé de formation du lexique, c'est-à-dire est un moyen qui permet la création de nouvelles lexies.

En effet, l'étude de la néologie est liée principalement à la lexicologie, car le processus néologique se manifeste essentiellement sur le plan du lexique des scripteurs d'une langue donnée, qui sont stimulés par des motivations d'ordre social, idéologique, politique et culturel. Dans ce sens Jean-François SABLAYROLLES déclare que « *La néologie intéresse la lexicologie en général, mais elle ne constitue qu'une partie de ses préoccupations, infime de surcroît, si on fie à la faible proportion de pages que J. Picoche y consacre dans son Précis de lexicologie française (1977)* »²⁴.

D'un point de vue étymologique, il est important de signaler que la notion de la néologie vient du grec « *neos* » qui signifie *nouveau* et « *logos* » qui a le sens de *notion* ou *mot*. Le concept de nouveauté selon Jean-François SABLAYROLLES²⁵ est exprimé concurremment en grec ancien par *kainos* et *neos*. Ce dernier mot a comme sens premier « *jeune* » mais le sens dérivé de « *récent* » est bien attesté pour qualifier des objets de tous types.

En fait, la néologie est la production de nouvelles lexies, soit par l'apparition d'une nouvelle forme, soit par apparition d'un sens nouveau à partir d'un même signifiant. La

²²DUBOIS J. et al, 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, p322.

²³MORTUREUX M. F., 2001, *La lexicologie entre langue et discours*, Paris, Armand Colin, p115.

²⁴SABLAYROLLES J-F., 2000, *La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyses de productions néologiques récentes*, Paris, Honoré Champion, p131.

²⁵SABLAYROLLES J-F., 2000, *La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyses de productions néologiques récentes*, Paris, Honoré Champion, p22.

Chapitre I : La créativité lexicale

néologie considérée comme le principal moteur de l'évolution et l'enrichissement mutuel du lexique d'une langue.

4.1.1. Les différents types de néologie

La notion de néologie tout au long de son développement restait comme, le processus de création des lexies nouvelles. La néologie est répartie habituellement en deux types :

4.1.1.1. La néologie formelle

Appelée aussi, néologie de forme. La néologie formelle est le processus consistant à créer des lexies nouvelles sur le plan du signifiant.

En effet, la néologie de forme consiste à créer de nouveau signe, par l'association d'un nouveau signifié à un signifiant pour désigner une nouvelle réalité ou une notion nouvelle. Jean-François SABLAYROLLES, note que « *Ce à quoi songent prioritairement ceux qui traitent de nouveauté lexicale au niveau du mot, c'est ce que l'on appelle la néologie formelle : l'apparition de mots qui n'existaient pas dans un état antérieur de la langue et qui sont obtenus, pour la plupart, par dérivation ou composition* »²⁶.

4.1.1.2. La néologie sémantique

La néologie sémantique se définit comme étant la création de nouveaux mots par l'adjonction d'une nouvelle acception à une dénomination déjà existante. Selon Marie-Françoise MORTUREUX, la néologie sémantique consiste à « *La néologie sémantique crée une nouvelle pour un mot existant ; elle crée une nouvelle association entre un signifiant existant et un sémème* »²⁷. Dans cette définition donnée par Marie-Françoise MORTUREUX, la néologie sémantique est l'attribution d'une nouvelle signification à un signifiant déjà existant dans une langue, qu'elle soit une conception nouvelle ou déjà exprimée antérieurement par un autre signifiant.

²⁶SABLAYROLLES J-F., 2000, *La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyses de productions néologiques récentes*, Paris, Honoré Champion, p44.

²⁷MORTUREUX M. F., 2001, *La lexicologie entre langue et discours*, Paris, Armand Colin, p117.

Chapitre I : La créativité lexicale

4.2. Le néologisme

Les néologismes sont des mots de création récente introduite dans la langue par voie de communication. La création des néologismes est le produit de processus néologique dans le lexique d'une langue.

D'après Jean DUBOIS, Mathée GIACOMO, Luis GUESPIN, Christiane MARCELLESI, Jean-Baptiste MARCELLESI et Jean-Pierre MEVEL, déclare que « *Le néologisme est une unité lexicale (nouveau signifiant ou nouveau rapport signifiant-signifié) fonctionnant dans un modèle de communication déterminé, et qui n'était pas réalisée antérieurement* »²⁸. Dans ce sens, l'unité lexicale créée pour être considéré comme des néologismes, il faut que ces unités se définissent par le sentiment de nouveauté et la reprise de ces unités par un nombre important de locuteurs.

D'un point de vue étymologique, la notion de *néologisme* a été formée à partir des racines grecques, qui se composent de l'adjectif *neos* qui signifie « nouveau », le substantif *logos* qui signifie « parler » et de plus le suffixe français « isme ».

En fait, les néologismes naissent dans le discours, lorsque le scripteur pour des raisons d'expressions parfois même exhaustives recourt à la création d'unité lexicale nouvelle. Donc, le recours à la création des néologismes est un fait de discours.

La formation des néologismes n'est pas forcément une opération purement linguistique, mais elle est à la fois un phénomène de langue et un phénomène de société. Un grand nombre de néologismes apparaissent, puis disparaissent pour réparaître plus tard dans des conditions plus favorables à son émergence dans le lexique d'une langue donnée.

4.2.1. Les différents types de néologismes

La création des néologismes vient d'un besoin de description des situations, des contraintes nouvelles ; ce mécanisme de création correspond à des situations socio-politiques, situation socioculturelles et les changements socio-économiques, etc.

Il existe deux types de néologismes : néologismes ponctuels et néologismes répétés.

²⁸DUBOIS J. et al, 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, p322.

Chapitre I : La créativité lexicale

4.2.1.1. Les néologismes ponctuels

Les néologismes ponctuels sont appelés aussi des *hapax*, car ces derniers font leurs seuls apparitions à une époque et dans un domaine déterminé, sans être repris ultérieurement par les scripteurs d'une langue donnée.

En fait, l'usage très restreint des néologismes ponctuels entraîne leur disparition, c'est-à-dire que les néologismes qui ne sont pas fréquemment utilisés tombent en désuétude.

4.2.1.2. Les néologismes répétés

Les néologismes répétés font l'objet de reprise dans la langue, cette réutilisation leur permet d'avoir une vie plus longue et plus prometteuse dans le vocabulaire d'une langue.

Les néologismes répétés sont des lexies, qui ont une fréquence d'emploi assez importante par des scripteurs. Cette fréquence d'emplois leur permettant l'intégration de ces nouvelles lexies dans le répertoire du lexique conventionnel.

4.2.2. Les causes d'apparitions des néologismes

Les néologismes font leurs apparitions dans la langue, par une création individuelle puis ils se généralisent dans la société par le biais de discours. Selon Marie-Françoise MORTUREUX, « *C'est pourquoi le néologisme est d'abord un fait de discours* »²⁹. Le néologisme fait son premier apparition dans le discours ; quand les scripteurs communiquent entre eux essayent de créer des unités lexicales nouvelles afin de passer leurs messages.

Les raisons d'apparition des néologismes peuvent être différentes :

- ❖ La difficulté de trouver le bon mot pour exprimer une idée ou une chose voulue,
- ❖ Le locuteur subit l'influence des langues étrangères sur sa discussion,
- ❖ La nécessité de trouver des noms à des référents nouveaux ou à des conceptions nouvelles, surtout on vit dans un monde en permanence en évolution,
- ❖ Eviter la répétition du même mot ou de la même expression,
- ❖ Le locuteur veut se différencier des autres locuteurs,
- ❖ Le locuteur veut attirer l'attention des autres en créant des mots amusants, même drôles.

²⁹MORTUREUX M. F., 2001, *La lexicologie entre langue et discours*, Paris, Armand Colin, p115.

Chapitre I : La créativité lexicale

5. Définition des deux notions « lexique » et « lexie »

La langue est un système de signes que l'on ne peut séparer de son appartenance, car la langue n'est un système figé mais, elle évolue en fonction des données et des contraintes sociales.

5.1. Le lexique

Le lexique se définit comme étant un ensemble de mots et d'expressions, qui constituent un moyen par lequel les membres d'une communauté linguistique mis à leur disposition afin d'assurer la communication entre eux.

D'après Alise LEHMANN & Françoise MARTIN-BERTHET, le lexique constitue « l'ensemble des mots d'une langue constitue son lexique. Cet ensemble se sépare en sous-ensemble, selon un certain nombre de variables ; il n'est pas clos, et ses contours ne sont pas fixés de manière absolue »³⁰. Dans cette définition, on constate que le lexique est un ensemble de mots qui forme le vocabulaire d'une langue. Le lexique se divise en deux sous-ensembles ; le lexique générale et le lexique de spécialité.

Donc, le lexique n'est pas une réalité fixe et clos, mais il change et se transforme par rapport aux évolutions de la société, parce que le lexique n'est pas à l'abri d'enrichissement et de l'appropriation de ses unités lexicales.

5.2. La lexie

La lexie se définit comme étant l'unité de fonctionnement globale de discours, auquel elle se distingue de l'unité de la langue. Les lexies selon Jean-François SABLAYROLLES³¹, sont des unités lexicales mémorisées qui se comportent fonctionnellement comme des unités simples.

Donc, la lexie peut être une lexie simple ; un mot indécomposable (un morphème) ou elle peut être un mot composé qui comporte plusieurs mots. Mais elle peut être aussi une lexie complexe, qui comporte des séquences figées.

³⁰LEHMANN A. & MARTIN-BERTHET F., 2005, *Introduction à la lexicologie, sémantique et morphologique*, Paris, Armand Colin, p4.

³¹SABLAYROLLES J-F., 2000, *La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyses de productions néologiques récentes*, Paris, Honoré Champion, p148.

Chapitre I : La créativité lexicale

6. Les procédés de formation des néologismes

La création de nouvelles unités lexicales par le recours, conscient ou inconscient, aux procédés de formations lexicales est une nécessité pour répondre à un besoin d'expression sur des réalités nouvelles.

Chaque langue dispose de ses propres systèmes et stratégies de formation de nouvelles unités lexicales, et cela en faisant usages de divers procédés de formations lexicales.

6.1. La néologie formelle

La néologie de forme est un processus linguistique, qui consiste à fabriquer de nouvelles formes. Ces nouvelles formes sont produites par le recours à différents procédés que sont :

6.1.1. L'emprunt

L'emprunt se définit comme étant le résultat légitime du contact de langue engendrés par la cohabitation ente les langues, au sein d'une aire géographique déterminée. Toutes les langues ont emprunté à un moment ou à un autre de leur histoire, parce que l'emprunt est un mode d'enrichissement lexicale d'une langue.

Jean DUBOIS, Mathée GIACOMO, Luis GUESPIN, Christiane MARCELLESI, Jean-Baptiste MARCELLESI et Jean-Pierre MEVEL, déclarent que emprunt se réalise dans la langue « *Il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes qualifiés d'emprunts* »³². Donc, l'emprunt est l'intégration d'unités lexicales appartenant à une langue étrangère dans le système linguistique de la langue d'accueil.

D'après Joëlle GARDES-TAMINE, l'emprunt consiste à utiliser dans une langue un mot pris à une autre, « *C'est le moins morphologique des modes de formation, puisque, comme son nom l'indique, il consiste à utiliser dans une langue un mot pris à une autre, comme adagio pris à l'italien, camping à l'anglais, assassin à l'arabe* »³³.

³²DUBOIS J. et al, 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, p177.

³³GARDES-TAMINE J., 2005, *La grammaire : 1. Phonologie, morphologie, lexicologie*. Méthode e exercices corrigés, 3^e édition, Paris, Armand Colin, p80.

Chapitre I : La créativité lexicale

En fait, l'emprunt se divise en deux types, l'un l'emprunt lexical et l'autre l'emprunt sémantique.

6.1.1.1. L'emprunt lexical

L'emprunt lexical est l'intégration d'une langue, dans son système linguistique, une lexie appartenant à une autre langue. Par conséquent, la langue empruntée est considérée comme une langue cible et la langue emprunteuse est vue comme une langue source.

6.1.1.2. L'emprunt sémantique

L'emprunt sémantique consiste à former une lexie dans la langue cible en essayant de l'intégrer sur le pan sémantique.

6.1.2. Le xénisme

Le xénisme est considéré comme étant le premier stade de l'emprunt. Il ne fait pas partie, ou pas encore, du lexique de la langue empruntée, car le xénisme n'est pas intégré dans la langue d'accueil, mais aussi il ne subit pas des transformations phonologique, phonétique et morphologique.

La définition donnée par Alise LEHMANN et Françoise MARTIN-BERTHET³⁴, soulignent que le xénisme est réservé à l'emprunt qui correspond à une réalité étrangère. Le xénisme est donc un fait du discours ; la lexie issue de xénisme est un mot étrangère par apport à la langue cible.

6.1.3. La dérivation

En tant que procédé de formation lexicale, la dérivation constitue de ce fait l'un des procédés d'enrichissement du lexique de la langue.

La dérivation consiste à créer des nouvelles unités lexicales par adjonction d'affixes à un radical ou à une base issue de la langue cible, ou encore, d'une base empruntée à d'autres langues. Dans ce sens Jean DUBOIS, Mathée GIACOMO, Luis GUESPIN, Christiane MARCELLESI, Jean-Baptiste MARCELLESI et Jean-Pierre MEVEL, ajoutent que « *Pris en sens large, le terme de dérivation peut désigner de façon générale le processus de formations*

³⁴LEHMANN A. & MARTIN-BERTHET F., 2005, *Introduction à la lexicologie, sémantique et morphologique*, Paris, Armand Colin, p8.

Chapitre I : La créativité lexicale

des unités lexicales. Dans un emploi plus restreint et plus courant, le terme de dérivation s'oppose à la composition (formation de mots composés), le recours à la dérivation étant variable selon les langues »³⁵. La dérivation consiste à former des nouvelles lexies par l'association des affixes au radical.

Donc, les affixes sont des éléments ajoutés à un radical ou à une base pour former une unité complexe. L'affixe peut être un « préfixe » figurant au début de mot, et le « suffixe » est placé après le radical ; le suffixe suit le radical.

6.1.3.1. Les types de dérivation

6.1.3.1.1. La dérivation affixale

Joëlle GARDES-TAMINE nous explique que la dérivation par affixation compte trois types « *Selon la place de l'affixe dérivationnel et le mode de combinaison avec la base, on distingue trois types de dérivation en français, la préfixation, la suffixation et le mode de formation parasynthétique »³⁶. Donc, on distingue trois types de dérivation, la dérivation préfixale, la dérivation suffixale et la dérivation parasynthétique.*

6.1.3.1.1.1. La dérivation préfixale

La dérivation par préfixation est une opération qui a ajouté un préfixe à une base non autonome, pour former un nouveau mot qui a un nouveau sens. Selon Jean-François SABLAYROLLES, la dérivation préfixale « *C'est l'ajout d'un affixe (morphème non libre) devant la base »³⁷. L'ajout de préfixe se fait avant le radical ; à la gauche de la base non autonome.*

En fait, le préfixe est un élément porteur de sens, mais il ne permet pas le changement de la catégorie grammaticale de mot formé.

³⁵DUBOIS J. et al, 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, p136.

³⁶GARDES-TAMINE J., 2005, *La grammaire : 1. Phonologie, morphologie, lexicologie*. Méthode et exercices corrigés, 3^e édition, Paris, Armand Colin, p73.

³⁷SABLAYROLLES J-F., 2000, *La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyses de productions néologiques récentes*, Paris, Honoré Champion, p216.

Chapitre I : La créativité lexicale

6.1.3.1.1.2. La dérivation suffixale

Ce type de dérivation permet la création d'un nouveau mot par l'adjonction d'un suffixe, élément non autonome, à la fin d'un radical. D'après Jean-François SABLAYROLLES³⁸, la dérivation par suffixation, s'agit de l'ajout d'un affixe, élément non autonome, à la droite de la base.

Selon Jean DUBOIS et François DUBOIS-CHARLIER, la dérivation suffixale consiste « *Dans l'optique des rapports entre lexicale et grammaticale on entend par dérivation suffixale un ensemble de procédures syntaxique aboutissant à constituer des formes lexicales à partir d'un radical verbal, nominal ou adjectival et de suffixe* »³⁹. Donc, on forme une nouvelle lexie à partir de la dérivation suffixale en ajoutant un suffixe une base verbale, nominale ou adjectivale.

Le suffixe joue le rôle d'un modificateur de la classe grammaticale avec un léger changement sémantique du mot créé. Dans ce point de vue, Jean DUBOIS et François DUBOIS-CHARLIER⁴⁰ confirment que, les suffixes jouent alors le rôle de modificateurs du nom, de l'adjectif ou du verbe, sans ces modifications entraînent de changement dans la catégorie du terme de base, ni dans son fonctionnement syntaxique. Donc, les suffixes permettent le changement de la catégorie grammaticale de mot créé.

6.1.3.1.1.3. La dérivation parasynthétique

La dérivation parasynthétique est une opération qui fait appel, au même temps, à la préfixation et à la suffixation afin de créer un nouveau mot. Jean-François SABLAYROLLES note que les lexies créées par la dérivation parasynthétique consistent « *Dans les lexies créées par ce procédé il y a ajout simultané d'un préfixe et d'un suffixe à une base* »⁴¹.

Donc, la dérivation parasynthétique est définie comme l'adjonction successive d'un préfixe et d'un suffixe à la même base.

³⁸SABLAYROLLES J-F., 2000, *La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyses de productions néologiques récentes*, Paris, Honoré Champion, p217.

³⁹DUBOIS J. & DUBOIS-CHARLIER F., 1999, *La dérivation suffixale en français*, Paris, Nathan, p5.

⁴⁰DUBOIS J. & DUBOIS-CHARLIER F., 1999, *La dérivation suffixale en français*, Paris, Nathan, p9.

⁴¹SABLAYROLLES J-F., 2000, *La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyses de productions néologiques récentes*, Paris, Honoré Champion, p220.

Chapitre I : La créativité lexicale

6.1.3.1.2. La dérivation non affixale

D'après Alise LEHMANN et Françoise MARTIN-BERTHET, la dérivation non affixale se définit comme « *La dérivation non affixale est le procédé, appelé aussi **dérivation impropre**, ou **conversion**, consiste à dériver un mot d'un autre mot sans affixation, par changement de catégorie grammaticale* »⁴². La dérivation non affixale consiste donc à créer des nouvelles lexies par le recours à la modification de la catégorie grammaticale du mot.

On distingue deux types de dérivation non affixale :

6.1.3.1.2.1. La dérivation impropre

Ce type de dérivation consiste à assurer le passage d'un terme d'une catégorie grammaticale à une autre catégorie, c'est-à-dire il se transforme à la classe lexicale. Jean DUBOIS, Mathée GIACOMO, Luis GUESPIN, Christiane MARCELLESI, Jean-Baptiste MARCELLESI et Jean-Pierre MEVEL, ajoutent dans ce sens que « *La dérivation impropre (que l'on appelle aussi hypostase) désigne le processus par lequel une forme peut passer d'une catégorie grammaticale à une autre sans modification formelle* »⁴³.

Donc, la dérivation impropre n'implique pas adjonction d'un affixe à une base. Le mot formé à partir de ce type de dérivation se caractérise par l'absence de marque d'affixation ; elle n'implique pas l'association d'un préfixe ou d'un suffixe à un radical.

6.1.3.1.2.2. La dérivation inverse

La dérivation inverse dite aussi « régressive », ce type de dérivation s'établit en tranchant le suffixe pour passer d'un mot complexe à un autre plus simple, et qui peut être la base par lequel le mot complexe est formé. Alise LEHMANN et Françoise MARTIN-BERTHET⁴⁴, notaient que la dérivation régressive se fait par la suppression d'un suffixe.

D'après Jean-François SABLAYROLLES, déclare que « *Il arrive qu'une lexie nouvelle soit obtenue à partir d'une lexie existante, non par l'ajout d'un élément mais par une*

⁴²LEHMANN A. & MARTIN-BERTHET F., 2005, *Introduction à la lexicologie, sémantique et morphologique*, Paris, Armand Colin, p153.

⁴³DUBOIS J. et al, 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, p137.

⁴⁴LEHMANN A. & MARTIN-BERTHET F., 2005, *Introduction à la lexicologie, sémantique et morphologique*, Paris, Armand Colin, p113.

Chapitre I : La créativité lexicale

suppression »⁴⁵. Il s'agit donc de la suppression d'un suffixe à une base mais, non pas par association d'affixes à une base.

6.1.4. La composition

La composition est définie comme étant un procédé de formation lexicale, qui se réalise par assemblage de deux mots ayant chacun leur autonomie dans la langue. Selon Alise LEHMANN et Françoise MARTIN-BERTHET, la composition est « *La composition consiste à former un mot en assemblant deux ou plusieurs mots : autoradio, aigre-doux, pomme de terre* »⁴⁶. La composition est l'association de deux ou plusieurs lexies autonomes.

Marie-Françoise MORTUREUX, notait que « *Un composé est un mot qui apparaît constitué de deux bases ou plus. La composition est donc un procédé de formation de mots par assemblage de bases entre elles* »⁴⁷. Donc, le mot composé est obligatoirement construit par deux ou plusieurs formants autonomes.

6.1.4.1. Les types de composition

On distingue trois types de composition :

6.1.4.1.1. La composition savante

Ce type de composition se réalise à partir des mots hérités dans les langues anciennes, tel que la langue grecque ou la langue latine. Pour Alise LEHMANN et Françoise MARTIN-BERTHET⁴⁸, la composition dite « savante » utilise des éléments issus de mots grecs et latins.

Donc, les mots issus de la langue grecque ou la langue latine sont intégrés directement tel qu'ils sont dans le lexique d'une langue donnée.

⁴⁵SABLAYROLLES J-F., 2000, *La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyses de productions néologiques récentes*, Paris, Honoré Champion, p219.

⁴⁶LEHMANN A. & MARTIN-BERTHET F., 2005, *Introduction à la lexicologie, sémantique et morphologique*, Paris, Armand Colin, p177.

⁴⁷MORTUREUX M. F., 2001, *La lexicologie entre langue et discours*, Paris, Armand Colin, p46.

⁴⁸LEHMANN A. & MARTIN-BERTHET F., 2005, *Introduction à la lexicologie, sémantique et morphologique*, Paris, Armand Colin, p190.

Chapitre I : La créativité lexicale

6.1.4.1.2. La composition populaire

La composition populaire se définit comme étant l'association de bases entre elles, de toutes les classes grammaticales (nom, verbe et adjectif). Cet assemblage se réalise en conservant l'ordre syntaxique qui structure les mots de la langue d'accueil.

6.1.4.1.3. Le mot-valise

Le mot-valise se définit comme étant un mot composé d'éléments obtenus par la troncation de deux mots. Selon Marie-Françoise MORTUREUX, indiquait que le mot-valise se caractérise par « *Formellement, ce mode de création d'unités lexicales, surtout nominales, se caractérise par le télescopage de deux bases, dont chacune est tronquée, mais dans des conditions telles que le mot créé conserve un segment commun aux deux bases, comme, par exemple : informa(tion) (auto)matique → informatique* »⁴⁹. Donc, la création d'unités lexicales par le recours au mot-valise est un processus qui consiste à former un nouveau mot par assemblage de deux bases, dont chacune est tronquée, pour former un seul mot.

Jean-François SABLAYROLLES, dénommait le mot-valise par plusieurs désignations, mot porte-manteau, mot-centaure, mot-tiroir et mot-gigogne, etc. Dans ce sens, Jean-François SABLAYROLLES ajoutait que « *Ces multiples dénominations désignent un même phénomène, la combinaison, en un mot, souvent fantaisiste, des signifiants, plus ou moins altérés, de deux ou plusieurs lexies, avec création d'un signifié qui combine les signifiés des divers lexies présents* »⁵⁰. Malgré le mot-valise contient plusieurs noms mais, une bonne partie reste souvent des mots qui ont des fins humoristiques.

6.1.5. La troncation

La troncation est l'un des procédés de création lexicale, qui se réalise par la réduction de signifiant par la suppression de la fin de la lexie. La troncation n'implique pas des transformations de signifier ; ce processus n'altère pas le sens de mot tronqué.

D'après Jean DUBOIS, Mathée GIACOMO, Luis GUESPIN, Christiane MARCELLESI, Jean-Baptiste MARCELLESI et Jean-Pierre MEVEL, la troncation se définit comme « *On appelle troncation ou apocope un procédé courant d'abréviation*

⁴⁹MORTUREUX M. F., 2001, *La lexicologie entre langue et discours*, Paris, Armand Colin, p52.

⁵⁰SABLAYROLLES J-F., 2000, *La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyses de productions néologiques récentes*, Paris, Honoré Champion, p224.

Chapitre I : La créativité lexicale

consistant à supprimer les syllabes finales d'un mot polysyllabique »⁵¹, c'est-à-dire que la troncation est un système d'abréviation qui consiste à effacer les dernières lettres d'un mot.

6.1.6. Le calque

Le calque est dit aussi « le décalque », ce type de création lexicale est considéré comme un emprunt, qui consiste en la traduction littérale d'expression étrangère dans la langue d'accueil.

Pour Jean DUBOIS, Mathée GIACOMO, Luis GUESPIN, Christiane MARCELLESI, Jean-Baptiste MARCELLESI et Jean-Pierre MEVEL, la présence de calque dans le lexique d'une langue consiste « *On dit qu'il y a calque linguistique quand, pour dénommer une notion ou un objet nouveaux, une langue A (le français, par exemple) traduit un mot, simple ou composé, appartenant à une langue B (allemand ou anglais, par exemple) en un mot simple existant déjà dans la langue ou en un terme formé de mots existant aussi dans la langue* »⁵².

Donc, le calque est une opération qui consiste non seulement à emprunter un mot (simple ou complexe), mais encore de le traduire dans la langue d'accueil.

6.1.7. La siglaison et l'acronymie

6.1.7.1. La siglaison

La siglaison est l'un des procédés de formation d'unités lexicales, qui consiste au recours à la réduction d'une suite de mots à leurs lettres initiales. Marie-Françoise MORTUREUX déclarait que « *La siglaison consiste à abrégé une suite de mots qui forme une unité sémantique en la suite des initiales des mots qui la compose ; chacun des mots est ainsi réduit à son initiales ; le sigle est un « terme complexe...formé des lettres initiales de ses éléments » ; par exemple sida a été formé (en1982) à partir des initiales de la synapsie Syndrome d'Immuno Déficiency Acquisée* »⁵³. La siglaison consiste donc à abréger de mots existants à leurs formes initiales ; réduire une locution pour extraire les premières lettres qui la compose.

⁵¹DUBOIS J. et al, 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, p496.

⁵²DUBOIS J. et al, 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, p74.

⁵³MORTUREUX M. F., 2001, *La lexicologie entre langue et discours*, Paris, Armand Colin, p54.

Chapitre I : La créativité lexicale

6.1.7.2.L'acronymie

L'acronyme est un processus de formation lexicale, dont elle est liée directement au procédé de siglaison.

D'après Jean-François SABLAYROLLES, l'acronyme consiste « *C'est une lexie qui est un sigle mais, à la différence du sigle simple, il est prononcé comme un mot et non une lettre par lettre* »⁵⁴ ; les acronymes sont un ensemble de lettres prononcées comme un mot ordinaire.

6.2.La néologie sémantique

La néologie sémantique ou (la néologie de sens) est un mécanisme très essentiel, qui s'introduit dans la création d'une nouvelle acception pour un mot existant déjà dans la langue.

Pour Jean-François SABLAYROLLES, la néologie sémantique atteste une nouvelle signification pour le mot formé mais, sans toucher à son signifiant « *On parle de la néologie sémantique pour les mots qui acquièrent un nouveau signifié alors que leur signifiant ne change pas* »⁵⁵.

La néologie sémantique prend sa source dans les figures du discours ; l'implication des deux figures de style (la métaphore et la métonymie) dans la formation d'un nouveau sens.

6.2.1. Les deux figures de la néologie sémantique

6.2.1.1. La métaphore

La métaphore est considérée comme une figure de la rhétorique ; elle implique une relation d'analogie établie grâce à une comparaison sous-entendue entre deux éléments.

D'après Alise LEHMANN et Françoise MARTIN-BERTHET, notait que « *La est un trope par ressemblance, qui consiste à donner à un mot un autre sens en fonction d'une comparaison implicite* »⁵⁶. La métaphore est donc l'emploi d'un mot ou une expression dans un autre sens que son sens habituel.

⁵⁴SABLAYROLLES J-F., 2000, *La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyses de productions néologiques récentes*, Paris, Honoré Champion, p215.

⁵⁵SABLAYROLLES J-F., 2000, *La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyses de productions néologiques récentes*, Paris, Honoré Champion, p226.

⁵⁶LEHMANN A. & MARTIN-BERTHET F., 2005, *Introduction à la lexicologie, sémantique et morphologique*, Paris, Armand Colin, p87.

Chapitre I : La créativité lexicale

6.2.1.2. La métonymie

La métonymie est une figure de style par lequel on exprime un concept au moyen d'un terme désignant un autre concept, qui est fondé sur un rapport de contiguïté. Jean-François SABLAYROLLES ajoutait dans ce sens que la métonymie « *C'est aussi un procédé important de néologisme sémantique. Il y a un rapport de contiguïté entre le signifié originellement dénommé et le second. Il peut y avoir plusieurs étapes métonymiques. Les grands types de rapport sont constitués par le lieu d'origine, la matière pour l'objet, le contenant pour le contenu, etc.* »⁵⁷.

Donc, la métonymie est un procédé de formation qui appartient au langage, par lequel on désigne un objet par un autre terme.

7. Le processus d'intégration des néologismes dans la langue d'accueil

Le processus d'intégration des néologismes se définit comme un procédé d'assimilation des nouvelles unités lexicales dans le lexique d'une langue donnée. Ainsi, le mot intégré dans la langue emprunteuse, perd sa qualité de néologisme pour devenir un mot ordinaire. Autrement dit, le processus des néologismes dans le discours conventionnel d'une langue donnée est appelé lexicalisation. Ce processus est défini par Marie-Françoise MORTUREUX comme « *Jusqu'ici, on a défini cette notion comme l'intégration d'une nouveauté au lexique de la communauté* »⁵⁸. La lexicalisation est considérée comme l'achèvement du processus néologique dans une langue.

Donc, le processus d'intégration des nouvelles lexies dans la langue emprunteuse consiste l'achèvement de processus néologique. En fait, l'intégration des néologismes ne se fait pas anarchiquement mais, elle se manifeste selon divers critères d'intégration dans le système linguistique de chaque langue.

7.1. Les critères d'intégration des néologismes dans la langue d'accueil

Les néologismes ne seront admis sauf s'ils sont adaptés dans l'usage de la langue d'accueil. L'intégration de ces néologismes se varie selon différents critères (phonologique, morphosyntaxique, sémantique et lexical), qui dominent l'usage de la langue d'accueil.

⁵⁷SABLAYROLLES J-F., 2000, *La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyses de productions néologiques récentes*, Paris, Honoré Champion, p228.

⁵⁸MORTUREUX M. F., 2001, *La lexicologie entre langue et discours*, Paris, Armand Colin, p122.

Chapitre I : La créativité lexicale

7.1.1. L'intégration phonologique

Ce type d'intégration des néologismes est considéré comme l'un des critères les plus pertinents puisqu'il se manifeste au niveau de l'articulation de chaque mot. En fait, l'intégration phonologique se réalise lorsque la langue cible présente à l'égard de la langue source beaucoup plus de trait de différences que de trait de ressemblance, et ce au niveau de la prononciation de terme.

7.1.2. L'intégration morphosyntaxique

L'intégration morphosyntaxique se manifeste surtout par l'application des règles du système linguistique de la langue emprunteuse. Autrement dit, plusieurs transformations affectent la structure morphologique et syntaxique de chaque langue.

Donc, chaque langue à ses propres traits morphologique et syntaxique, puisque les langues ne comportent pas les mêmes systèmes linguistiques. Lorsqu'une langue emprunte une lexie à une autre langue, la langue emprunteuse confère à cette lexie ses propres traits linguistiques, dont elle sera intégrée directement dans la langue d'accueil.

7.1.3. L'intégration sémantique

Ce type d'intégration se manifeste lorsqu'une langue donnée emprunte un mot d'une autre langue, c'est qu'elle estime que ce mot emprunté est une nécessité, si ce n'est pour un jeu de mot, de rendre compte de la situation dans laquelle il est introduit ; le recours à ce nouveau mot pour avoir un nouveau sens.

Dans ce premier chapitre, nous avons consacré notre travail de recherche à éclaircir les différentes notions qui sont liées à notre mémoire. Nous avons aussi élaboré les critères d'intégrations des néologismes dans la langue d'accueil.

Chapitre II
Analyse phonologique,
morphologique et sémantique des
néologismes

Chapitre III : L'analyse phonologique, morphologique et sémantique des néologismes

Dans ce deuxième chapitre consacré à l'analyse phonologique, morphosyntaxique et sémantique des néologismes. Nous allons procéder à l'analyse de ces lexies sur différents plans : grammatical, lexical et sémantique, afin de dégager les procédés de création lexicale de ces nouvelles lexies.

Nous allons tout d'abord, présenter notre corpus des néologismes collectés afin de faire une analyse des néologismes collectés sur le plan grammaticale, c'est-à-dire sur la structure qui forme le nouveau mot créé (genre, nombre, le mode temps). Mais aussi, une analyse sémantique des néologismes pour identifier le sens de ces derniers qui sont employés par le journaliste dans son article.

Ensuite, nous allons procéder à la méthode de repérage des néologismes dans le discours journalistique ; repérage des signes typographiques employés par le journaliste afin de distinguer les nouvelles lexies intégrées par ce dernier par apport a d'autres mots ordinaires. En outre, nous allons aussi faire une répartition des néologismes extraits selon la langue de création (arabe, kabyle, français, etc.), et leurs domaines d'apparition.

Enfin, nous allons essayer d'identifier les moyens de leur production, et cela d'après les procédés de formation de mots. En d'autres termes, en essayant de classer les nouveaux mots créés par apport à son processus de création.

Chapitre III : L'analyse phonologique, morphologique et sémantique des néologismes

1. Présentation du corpus d'analyse

Notre corpus constitué d'un ensemble des néologismes extraits à partir d'articles du quotidien *Liberté*, qui est un journal algérien d'expression française. Ces nouvelles lexies sont extraites et sélectionnées par apport à leur nouveauté et la manière dont elles sont employées par les journalistes.

Les néologismes constituant notre corpus sont des mots issus essentiellement de différentes langues et différents domaines de la vie quotidienne des Algériens ; le journaliste se trouve d'une situation de rapporter des propos et expressions de ses interlocuteurs dans leur langue d'origine (kabylo, arabe, etc.).

Notre recherche est constituée d'un corpus écrit, c'est-à-dire que tous les néologismes extraits sont collectés dans les articles de la presse écrite. Le nombre de néologismes repérés dans divers articles de journal *Liberté* est de 100 néologismes¹, ces derniers sont collectés pendant la période du moins de juin jusqu'au moins de décembre 2014.

2. La répartition des néologismes selon les langues d'apparition

2.1. Les néologismes arabes

La fréquence dans la création des néologismes arabes est assez représentée dans notre corpus, qui se répartit dans divers domaines. Le taux d'intégration des néologismes arabes dans le discours journalistique du journal *Liberté* est de soixante-quatre néologismes, soit un pourcentage de 64%. Le recours à la langue arabe dans la création des néologismes par les journalistes est lié souvent à la situation dans laquelle le discours est rapporté (reprise d'une citation ou d'une expression) sans aucune modification de mot rapporté. On prend par exemple, le mot **Chabab** qui veut dire en français « jeunesse ».

« Leur successeur, le Français Jean-Michel Cavalli devrait prendre le relais dès aujourd'hui en perspective de l'imminent rendez-vous face au **Chabab** de Constantine ».

(*Liberté*, du 24/09/2014).

¹ Les néologismes sont extraits dans 10 publications du quotidien *Liberté*.

Chapitre III : L'analyse phonologique, morphologique et sémantique des néologismes

Al-markazi : « central ».

Âoura : « infirme ».

Chkara : « sachet (plein d'argent) ».

2.2. Les néologismes français

Les néologismes français sont moins représentés dans notre corpus, avec un nombre de quinze néologismes, soit 15%. Les lexies néologiques françaises sont employées des domaines bien précis tels que, la politique et le sport afin de nommer des nouvelles réalités que le locuteur ne trouve pas des équivalents dans sa langue. On prend par exemple, la lexie **Ententistes** qui formée par l'adjonction de radical **Entente** + le suffixe **iste** + la marque du pluriel.

« Un rendez-vous qui se déroule dans les circonstances particulières pour les **ententistes**, qui ont été surpris par la décision de la commission d'organisation des compétitions interclubs de la CAF de suspendre le stade du 8-Mai-1945 de Sétif, pour un match à huis clos, soit le lendemain de la rencontre face au NAHD, dans un match avancé de la quatrième journée du championnat du Ligue 1 Mobilis qui s'est soldé, pour rappel, par un nul (1-1) ».

(Liberté, du 19-20/09/2014).

USMA : « Union Sportif Musulmane d'Alger ».

Onho : « Office national du hadj et de la omra ».

2.3. Les néologismes hybrides

Dans notre corpus on recense 8 néologismes hybrides, soit un pourcentage de 8%. Ces lexies sont formées à partir de deux éléments appartenant à deux langues différentes, et elles sont créées dans le but de dénommer les différents objets de l'univers. La lexie **Nahdistes** relevée dans notre corpus est formée du sigle arabe **NAHD** qui signifie (Nasr Athlétique de Hussein Dey) et le suffixe **ist** + la marque du pluriel.

« Ce but a eu l'effet d'un véritable assommoir pour les **Nahdistes** et donna surtout des ailes aux Kabyles qui déroulèrent allégrement le tapis pour

Chapitre III : L'analyse phonologique, morphologique et sémantique des néologismes

doubler logiquement la mise à la 76^e par Ferrahi qui profitait d'un slalom dévastateur de Mauritanien Ahmed Moulay au sommet de son art ».

(Liberté, du 26-27/09/2014).

Mobistes : « Mouloudia Olympique de Bejaia ».

2.4. Les néologismes berbères

Les néologismes issus de la langue berbères sont seulement représentés de six néologismes, soit 6%. Ces lexies sont toutes produites dans le domaine des arts et de la culture, mais aussi dans le domaine social qui est lié directement à la vie quotidienne de la société algérienne. Nous avons comme exemple :

Aroumi : « (un Français) un habitant de la France ».

« Ce dernier se souvient d'ailleurs très bien de sa première rencontre avec “**Aroumi**”, comme il se plaît à l'appeler : “*C'était il y a deux ou trois ans, je ne me rappelle plus, ce Français prenait des photos de mes vaches. En m'approchant de lui, je lui parlé en kabyle et il m'a souri en me demandant si ces bêtes m'appartenaient. C'est à partir de là que nous nous sommes liés d'amitié, nous nous sommes souvent croisés lors de ses passages ici*” »

(Liberté, du 26-27/09/2014).

2.5. Les néologismes anglais, allemands et italiens

Notre corpus englobe aussi des lexies qui appartiennent à d'autres langues ; les langues comme l'anglais, allemand et italien. Cet appel à d'autres langues dans le processus de création néologique par les journalistes du journal *Liberté* est d'une fréquence très faible, dont on recense cinq néologismes, soit un pourcentage de 5%.

Pendant l'analyse de notre corpus, on a recensé trois néologismes anglais, et un néologisme qui appartient à la langue allemand et un néologisme créé par le journaliste par le recours à langue italien. Par exemple, on cite le néologisme créé dans le domaine sportif en anglais :

Half : « demi, moitié, mi-temps ».

Chapitre III : L'analyse phonologique, morphologique et sémantique des néologismes

« Malgré d'autres tentatives des deux équipes dans le dernier quart d'heure du premier **half**, le score ne change pas. »

(*Liberté*, du 30/11/2014).

3. La répartition des néologismes selon les domaines

L'étude des néologismes relevés dans les articles du quotidien *Liberté* permet de constater les différents domaines, que ces nouvelles lexies sont créées par les journalistes. La fréquence dans la création des nouvelles lexies varie d'un domaine à un autre.

En effet, le domaine qui tient la première position est le domaine social avec le taux de vingt-six néologismes, soit un pourcentage de 26%. En deuxième position vient le domaine sportif avec vingt néologismes, soit 20%. Pour la troisième position vient le domaine de la religion avec le taux de 17 néologismes, soit 17%. Le domaine de la guerre (militaire) avec treize néologismes, soit 13% vient en quatrième position. En cinquième position, vient le domaine de politique avec le taux de neuf néologismes, soit 9%. Le domaine des arts et de la culture vient en sixième position avec huit néologismes, soit 8%. En septième position, le domaine institutionnel (l'administration et les institutions de l'Etat) vient septième position, avec six néologismes, soit un pourcentage de 6%. Enfin, le domaine de commerce avec un taux de pourcentage de 1%.

3.1. Le domaine social

D'après le résultat obtenu après une analyse des néologismes collectés, le domaine social présente une très forte représentation avec un pourcentage de 26% de création lexicale.

Les néologismes créés viennent tous pour désigner des réalités nouvelles propre à la vie sociale de peuple algérien. Pour illustrer mieux notre corpus, voici la liste des lexies que nous avons collectées dans ce domaine :

- ❖ **Aâmi** : « mon oncle ».
- ❖ **Al-markazi** : « central ».
- ❖ **Aroumi** : « (un Français) un habitant de France ».
- ❖ **Chamia** : « petite pièce de confiserie (gâterie) que l'on mange pour la plaisir ».
- ❖ **Chkara** : « sachet (plein d'argent) ».
- ❖ **Complotiste** : « exercice d'une machination contre une personne ou institution ».

Chapitre III : L'analyse phonologique, morphologique et sémantique des néologismes

- ❖ **Douar** : « village ».
- ❖ **El-Hidhab** : « les Haut-plateaux ».
- ❖ **El-kechaf** : « l'éclaireur ».
- ❖ **El-tahrib** : « contrebande ».
- ❖ **Ennaqua** : « la chamelle ».
- ❖ **Fatorati** : « ma facture ».
- ❖ **Fimaktabati** : « dans ma bibliothèque ».
- ❖ **Halkouma** : « bonbon, sucrerie ».
- ❖ **Hay** : « quartier ».
- ❖ **Hogra** : « injustice ».
- ❖ **Imazighen** : « les habitants de la Kabylie (les Berbères) ».
- ❖ **Joussour** : « passerelles ».
- ❖ **Knatria** : « les hors-la-loi ».
- ❖ **Lhaqed** : « le jaloux ».
- ❖ **L'harissa** : « sauce pimentée ».
- ❖ **Machrek** : « les pays de l'Est ».
- ❖ **Maoussem** : « année ».
- ❖ **Tchippa** : « pot-de-vin ».
- ❖ **Tifinagh** : « graffiti de la communauté berbérophone (imazighen graffiti) ».
- ❖ **Waâda** : « un rite religieux ».

3.2. Le domaine sportif

Dans ce domaine, la création lexicale connaît une certaine dynamique de la part des journalistes, avec le taux de pourcentage de 20%. Voici une liste des néologismes que nous avons relevés dans notre corpus :

- ❖ **Big** : « grand ».
- ❖ **Chabab** : « jeunesse ».
- ❖ **ChababRiadhi de Blouizdad** : « un club de football algérien (CRB) ».
- ❖ **Chnaoua** : « les supporters de équipe du football algérien (MCA) ».
- ❖ **EN** : « Equipe Nationale ».
- ❖ **Ententistes** : « (ESS), un club de football en Algérie ».

Chapitre III : L'analyse phonologique, morphologique et sémantique des néologismes

- ❖ **Ex-Mouloudéen** : « ancien joueur de (MCA) ».
- ❖ **Ezzarga** : « les bleu ».
- ❖ **Half** : « mi-temps, demi, moitié ».
- ❖ **Hamraoua** : « le surnom du club de (MCO) ».
- ❖ **Heading** : « en-tête ».
- ❖ **La nationalmanschafft** : « l'équipe de Allemagne du football ».
- ❖ **Mobistes** : « Mouloudia Olympique de Bejaia ».
- ❖ **Mouloudéennes** : « la direction de (MCO) ».
- ❖ **Mouloudia** : « MCA (Mouloudia Club d'Alger) ».
- ❖ **Mundialito** : « mondial ».
- ❖ **Nahdistes** : « NAHD (Nasr Athlétique de Hussein Dey) ».
- ❖ **Sanafir** : « le surnom du club de CSC (Club Sportif de Constantine) ».
- ❖ **USMA** : « Union Sportif Médina d'Alger ».
- ❖ **Usmistes** : « partisan du club de USMA (Union Sportif Médina d'Alger) ».

3.3. Le domaine de la religion

Le domaine de la religion est assez représenté dans notre corpus, avec le taux de pourcentage de 17%. Pour illustrer notre corpus, nous avons classé ces néologismes selon une liste qui est la suivante :

- ❖ **Aïd El-Adha** : « fête religieuse ».
- ❖ **Al-djahl** : « l'ignorance ».
- ❖ **Al-maârifa** : « la connaissance ».
- ❖ **Âoura** : « infirme ».
- ❖ **Djelbab** : « voile islamiste ».
- ❖ **El-aiza** : « la gloire ».
- ❖ **Elhamdoulillah** : « Dieu merci ».
- ❖ **El-karama** : « la dignité ».
- ❖ **Ibadites** : « secte religieuse qui liée à l'islam ».
- ❖ **Kafala** : « adoption ».
- ❖ **Kissas** : « (châtiments) sentence appliquée par les musulmans ».
- ❖ **Mouhadithate** : « interlocutrice ».

Chapitre III : L'analyse phonologique, morphologique et sémantique des néologismes

- ❖ **Onho** : « Office national du hadj et de la omra ».
- ❖ **Salat ettarawih** : « prière chez les musulmans qui se fait pendant le mois de ramadan ».
- ❖ **Tawhid** : « monothéisme ».
- ❖ **Tarawih** : « prière chez les musulmans ».
- ❖ **Waqufs** : « dotation ».

3.4. Le domaine de la guerre (militaire)

Le nombre de néologismes repéré dans ce domaine est de treize néologismes, avec un pourcentage de 13%. Ces nouvelles lexies sont les suivantes :

- ❖ **Al-Quaïda** : « (la base) groupe islamique ».
- ❖ **Ansar asharia** : « (les alliés de la charia) miliciens islamistes ».
- ❖ **Anti-EI** : « contre l'Etat Islamique ».
- ❖ **Daesch** : « acronyme en arabe qui signifie : Organisation Etat Islamique de l'Irak et du Levant ».
- ❖ **Djound el-kalifa** : « soldats du califat ».
- ❖ **EI** : « l'Etat Islamique ».
- ❖ **EIIL** : « Etat Islamique en l'Irak et du Levant ».
- ❖ **El harb khidâa** : « la guerre est tromperie ».
- ❖ **El thaoura** : « la révolution ».
- ❖ **Fadjr libya** : « (aube de la Libye) miliciens islamistes ».
- ❖ **Printemps arabe** : « la révolution des arabes dans leur pays ».
- ❖ **S'hab el hodna** : « les gens de la trêve ».

3.5. Le domaine de la politique

La production des néologismes dans le domaine politique est représentée avec un taux d'un pourcentage de 9%. Ces nouvelles lexies sont produites par le locuteur afin de décrire des réalités bien précises ; décrire la situation politique de son pays par de mot et expression propre à sa langue d'origine.

Voici les nouvelles lexies que nous avons collectées dans notre corpus :

Chapitre III : L'analyse phonologique, morphologique et sémantique des néologismes

- ❖ **CNLTD** : « la Coordination Nationale pour les Libertés et la Transition Démocratique ».
- ❖ **Ennahda** : « parti politique (parti islamiste) ».
- ❖ **Jil Jadid** : « parti politique algérien (nouvelle génération) ».
- ❖ **Madjless choura** : « le conseil consultatif ».
- ❖ **Mouhafadhas** : « conservatisme ».
- ❖ **Mouhafedhs** : « le conservateur ».
- ❖ **Moukhabarate** : « les renseignements ».
- ❖ **Taj** : « parti politique algérien (Tajamou Amel El-Djazaïr) ».
- ❖ **UGTA** : « Union Générale des Travailleurs Algériens ».

3.6. Le domaine des arts et de la culture

Avec le taux de création de 8%, le domaine des arts et de la culture est assez limité dans notre corpus collecté dans différents articles du journal *Liberté*. Pour représenter notre corpus, nous avons répertorié ces néologismes dans une liste qui est la suivante :

- ❖ **Fidaou El-Djazaïr** : « chant patriotique ».
- ❖ **Idheblan** : « groupes folklorique centrés dans les régions de la Kabylie ».
- ❖ **Khaïma** : « tente bédouine ».
- ❖ **Lâachioua** : « la dînette ».
- ❖ **Langue Amazighe** : « langue parlée par la population berbérophone ».
- ❖ **Qassamen** : « l'hymne national algérien ».
- ❖ **Tazga** : « la maison kabyle ».
- ❖ **Timuchuha** : « conte ».

3.7. Le domaine institutionnel (l'administration et les institutions de l'Etat)

Il regroupe des nouvelles unités lexicales employées par des locuteurs afin d'assurer la communication entre eux, et aussi pour désigner des réalités nouvelles en donnant des noms à des associations ou à des organisations par des mots appartenant à leur langue d'origine.

Chapitre III : L'analyse phonologique, morphologique et sémantique des néologismes

Voici la liste des lexies que nous avons collectées dans ce domaine, qui est représenté d'un taux de pourcentage de 6% :

- ❖ **ANBT** : « Agence Nationale des Barrages et Transferts ».
- ❖ **Cnapest** : « Conseil National Autonome du Personnel Enseignant du Secteur de l'Education ».
- ❖ **Djazairouna** : « notre Algérie ».
- ❖ **HCA** : « Haut-commissariat à l'amazighité ».
- ❖ **Seaal** : « Société des Eaux et de l'Assainissement d'Alger ».
- ❖ **SIG** : « Système d'Information Géographique »

3.8. Le domaine de commerce

Avec un taux de création de 1%, le domaine de commerce est très limité dans notre corpus. Pour représenter notre corpus, nous avons répertorié le néologisme suivant :

- ❖ **Beznassia** : « l'homme qui se lance dans les affaires (commerce) ».

4. Les marques typographiques de repérage des néologismes

Dans notre étude, il est très intéressant d'analyser le corpus du point de vue de l'insertion des marques typographiques, parce que leur utilisation est un critère pertinent dans le repérage des néologismes.

Les marques typographiques que nous avons rencontrées au moment de la collecte et de l'analyse de notre corpus, nous a aidé dans le repérage des lexies néologiques. Il est à signaler que l'utilisation des marques typographiques par les journalistes ne signifie pas la nouveauté de terme, mais ces marques remplissent d'autres fonctions, c'est-à-dire ces marques typographiques sont utilisées par exemple pour attirer l'attention de lecteur.

Notre corpus contient différentes marques typographiques, à savoir :

Chapitre III : L'analyse phonologique, morphologique et sémantique des néologismes

4.1. Les majuscules

La majuscule est un signe typographique qui consiste à rédiger un mot en commençant par une lettre plus grande. Nous avons relevé des lexies dans notre corpus qui commencent par des majuscules, en cite par exemple :

Kafala : « adoption ».

« Pour les personnes résidants à l'étranger et désirant la Kafala d'un enfant, elles doivent fournir un dossier au consulat ».

(*Liberté*, du 19-20/09/2014).

Jil Jadid : « parti politique algérien (nouvelle génération) ».

« Le secrétaire générale de **Jil Jadid**, Soufiane Djilali, n'a pas caché ses craintes de voir l'Algérie s'enfoncer davantage dans la spirale de l'insécurité ».

(*Liberté*, du 26-27/09/2014).

4.2. Les parenthèses

Lors de l'analyse de notre corpus journalistique qui est constitué des néologismes collectés dans les articles du journal *Liberté*, nous avons remarqué que les journalistes mettent en relief certains néologismes entourés des parenthèses. Ces parenthèses sont considérées comme des indicateurs très utiles qui aide dans repérage des ces nouvelles lexies.

Nous citons par exemple dans :

Seaal : « Société des **E**aux et de l'**A**ssainissement d'**A**lger ».

« Inviter au Forum de *Liberté*, Jean-Marc Jahn, le directeur générale de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (**Seaal**) n'a pas tari d'éloges sur partenariat qui lie depuis 2006 avec l'Office National de l'Assainissement (**ONA**) et l'Algérienne des Eaux (**ADE**) à son entreprise

Chapitre III : L'analyse phonologique, morphologique et sémantique des néologismes

Suez Environnement, un des leaders mondiaux dans le domaine de la gestion des eaux et des déchets ».

(Liberté, du 23/06/2014).

Khaïma : « tente bédouine ».

« Notre guide nous parlera même de l'exploit d'une artisane qui a tissé toute seule une tente bédouine (**Khaïma**) tout en nous rappelant l'histoire fabuleuse du mausolée de Sidi Ahmed El-Medjdoub, dans la commune d'Asla, où est organisée, chaque année (**Maoussem**), une importante **waâda** qui accueille des milliers de fidèles ».

(Liberté, du 26-27/09/2014).

4.3. Les guillemets

La présence des guillemets dans les néologismes que nous avons collectés est considérée comme un critère pertinent dans le repérage des lexies nouvelles dans discours journalistique. Le journaliste pour ne pas assumer la responsabilité de ces propos avancés, il les met en relief pour prévenir le locuteur que ce sont des lexies nouvelles. D'après Jean François SABLAYROLLES, « *L'utilisation des guillemets est ambiguë* »², c'est-à-dire que les lexies entourées des guillemets peuvent être interprétées de diverses façons.

Voici quelques exemples extraits dans notre corpus :

Machrek : « les pays de l'Est ».

« “Près de 6000 Palestiniens ne peuvent pénétrer dans Gaza 40 000 autres s'y trouvant ne peuvent sortir”, s'est écriée la patronne du Parti des travailleurs qui, visiblement submergée par trop d'émotion lors de cette célébration de la Journée internationale de solidarité avec le peuple de Palestine, ne s'est pas empêcher avec une diatribe à l'encontre des

²SABLAYROLLES J-F., 2000, *La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyses de productions néologiques récentes*, Paris, Honoré Champion, p.264.

Chapitre III : L'analyse phonologique, morphologique et sémantique des néologismes

souverains arabes du “*Machrek*”, accusés de trahison de la cause palestinienne ».

(Liberté, du 30/11/2014).

Mundialito : « mondial (la coupe du monde) ».

« La LFP avait temporisé avant d'annoncer cette programmation, le temps de connaître le parcours des Sétifiens dans ce “*Mundialito*”, en cours de 10 au 20 décembre dans le royaume ».

(Liberté, du 15/12/2014).

4.4. Les italiques

Le repérage des néologismes écrits en italique dans notre corpus, nous a aidés dans notre analyse de ces néologismes collectés. Nous avons remarqué dans notre corpus que, les néologismes écrits en italique sont considérés comme étant des xénismes. Selon Foudil CHIREGUEN, les lexies nouvelles écrites en caractère italique sont considérées comme des termes étrangers dans le lexique d'une langue : « *Cela signifie-t-il que le terme, malgré les fréquences d'emplois, est toujours considéré avec réserve, c'est-à-dire comme étranger au lexique de la langue française ?* »³. Donc, les néologismes en caractère italiques sont considérés comme des xénismes malgré leurs fréquences d'emplois par les locuteurs.

Voici quelques lexies que nous avons collectées dans notre corpus qui sont écrites en italique :

Kissas : « (châtiment) sentence appliquée par les musulmans pour les peines de crime ».

« Même si le pouvoir politique voudrait aller dans le sens de l'histoire, les partis islamistes réclament le *Kissas*, cette sentence appliquée pour les peines de crime, selon la loi du Talion : “*œil pour œil, dent pour dent.*” ».

(Liberté, du 30/11/2014).

³ CHERIGUEN F., 2002, *LES MOTS DES UNS, LES MOTS DES AUTRES*. Le français au contact de l'arabe et du berbère, Alger, Casbah, p.78.

Chapitre III : L'analyse phonologique, morphologique et sémantique des néologismes

Qassamen : « l'hymne national algérien ».

« Dans un collège d'enseignement moyen AïnTouta, commune située à 36 km au sud de la ville de Batna, trois élèves ont refusé de saluer le drapeau national et de se lever pour *Qassamen* (l'hymne national algérien) ».

(Liberté, du 19-20/09/2014).

4.5. Les explications

Dans ce critère de repérage des néologismes, nous tenons à signaler que l'explication vient pour donner l'équivalent du mot créé en langue française. Nous prendrons comme exemple :

Âoura : « infirme ».

« Hélas, aujourd'hui, la femme musulmane est regardée comme "*âoura*" (infirmes), comme être dominé, un être mineur ».

(Liberté, du 30/11/2014).

Djound el-kalifa : « soldats du califat ».

« Le message des autorités françaises aux combattants du groupe terroriste affilié à l'Etat islamique en Irak et au Levant, **Djound el-Khalifa** (Soldats du Califat) est plus que clair et reste plus ferme que jamais ».

(Liberté, du 30/11/2014).

4.5. Les néologismes écrits en gras

Etant donné que notre corpus ne contient pas des néologismes écrits en caractère gras. En fait, ce critère de repérage des néologismes est l'un des critères les plus pertinents dans le repérage des nouvelles lexies intégrées dans le discours journalistique. En revanche, l'analyse

Chapitre III : L'analyse phonologique, morphologique et sémantique des néologismes

des néologismes collectés, a révélé que notre corpus ne contient pas des nouveaux mots écrits en gras.

5. La production néologique

5.1. Les procédés de formation des néologismes

Les néologismes collectés dans notre corpus sont des unités lexicales, elles sont formées par les journalistes ou par des locuteurs que ces journalistes l'intègrent directement dans ses articles sans aucune modification.

Notre corpus d'analyse est réparti en deux catégories, et cela d'après la formation des mots par rapport à leur processus de création, c'est-à-dire par le recours à la néologie formelle et/ou la néologie sémantique.

5.1.1. La néologie formelle

Les nouvelles lexies recensées dans notre corpus qui sont formées par le recours à la néologie formelle sont tous des unités lexicales nouvelles, qui n'appartiennent pas au lexique de la langue française. D'après Marie-Françoise MORTUREUX⁴, former un mot par néologie formelle, c'est créer un nouveau signe. Donc, c'est la formation d'un nouveau terme qu'il n'existe pas dans le registre lexical d'une langue.

La répartition des néologismes selon les procédés de formation s'établit comme suit :

5.1.1.1. L'emprunt

L'emprunt est un processus de création lexicale, qui se réalise lorsqu'une langue emprunte un mot d'une autre langue et finit par intégrer dans son lexique. Pour Marie-Françoise MORTUREUX, les nouvelles lexies empruntées peut être intégrées dans la langue d'une manière secrète ou indiquer : « *Enfin, le discours est le lieu des emprunts aux langues étrangères. Comme les néologismes, ils peuvent soit apparaitre subrepticement soit être signalés et commentés* »⁵.

⁴MORTUREUX M. F., 2001, *La lexicologie entre langue et discours*, Paris, Armand Colin, p115.

⁵MORTUREUX M. F., 2001, *La lexicologie entre langue et discours*, Paris, Armand Colin, p115.

Chapitre III : L'analyse phonologique, morphologique et sémantique des néologismes

La formation des néologismes par le recours à emprunt assez représentée dans notre corpus, soit un pourcentage de 57%. Les unités lexicales créées par le recours à l'emprunt peuvent répartie de la manière suivante :

5.1.1.1.1. Emprunt à l'arabe

Dans l'ensemble du notre corps, la plus grande partie des néologismes sont formés à partir des mots de la langue arabe. Ainsi, nous avons quelques exemples qui représentent cet emprunt à l'arabe :

Tchippa : Nom, féminin, singulier (emprunté à l'arabe dialectal).

: « Pot-de-vin).

« Souvent, accusent certains d'entre eux, sous le couvert de l'anonymat, ils doivent soit compter sur leurs connaissances ou, à défaut, donner une “**tchippa**”, (pot-de-vin) ».

(Liberté, du 19-29/09/2014).

Waqfs : Nom, masculin, pluriel (emprunté à l'arabe littéral).

: « Dotation ».

« “La saison du hadj 2014 aura lieu cette année”, a réitéré le ministre des Affaires religieuses et des **Waqfs**, Mohmed Aïssa, lors de sa première visite officiel dans la wilaya de Constantine, hier ».

(Liberté, du 23/06/2014).

5.1.1.1.2. L'emprunt à tamazight (le berbère)

Le locuteur utilise des mots qui appartiennent à sa langue maternelle pour exprimer une réalité linguistique, dont il n'arrive pas à trouver le mot exact dans la langue utilisée pour passer le message. L'apparition des néologismes qui sont formés à la base de la langue tamazight dans notre corpus est moins représentée. Afin d'illustrer ce type d'emprunt, nous pouvons citer ces lexies extraites dans notre corpus :

Chapitre III : L'analyse phonologique, morphologique et sémantique des néologismes

Tazqa : Nom, féminin, singulier.

: « La maison kabyle ».

« Durant l'après-midi, **Tazqa** ou la maison kabyle, réalisée à l'intérieur de la maison de la culture à l'occasion du festival culturel arabo-africain, a abrite une séance d'activités consacrées au conte et au récit ».

(Liberté, du 15/12/2014).

Timuchuha : Non, féminin, pluriel.

: « Conte ».

« Le choix de ce lieu, la maison, la maison kabyle n'est pas fortuit pour organiser ce genre d'activité, car cette demeure symbolique illustre très bien la place du conte, timuchuha, dans la vie sociale de la Kabylie profonde ».

(Liberté, du 15/12/2014).

5.1.1.1.3. L'emprunt à l'anglais, allemand et à l'italien

Les emprunts à d'autres langues étrangères, tel que l'anglais, l'allemand et l'italien relevés dans notre corpus est assez limité. Nous pouvons citer d'une part, des lexies empruntés à l'anglais comme :

Big : adjectif, masculin, singulier.

« A quelque jours de **Big** match qui attend *Ezzarga* samedi prochain au stade Smaïl-Makhlouf de l'Arba face à l'ogre l'ES Sétif champion d'Afrique en titre, la situation du club RC Arba n'est du tout reluisante et les clignotants sont vraiment au rouge ».

(Liberté, du 26/11/2014).

Chapitre III : L'analyse phonologique, morphologique et sémantique des néologismes

Heading : Nom, féminin, singulier.

: « En-tête ».

« La pression exercée par les Harrachis a fini par porter ses fruits à la 20^e minute de jeu, suite à un joli corner bien botté par Hamza Aït Ouameur qui trouve la tête du défenseur Mazari qui, d'un superbe **heading**, trompe la vigilance du gardien Natéche ».

(Liberté, du 19-29/09/2014).

D'autre part, les lexies empruntées à l'italien comme :

Mundialito : Nom, masculin, singulier. Qui a le sens

: « Mondial ».

« La LFP avait temporisé avant d'annoncer cette programmation, le temps de connaître le parcours des Sétifiens dans ce "**Mundialito**", en cours de 10 au 20 décembre dans le royaume ».

(Liberté, du 15/12/2014).

5.1.1.2. Le xénisme

Le xénisme est un type d'emprunt qui consiste à prendre un mot étranger tel qu'il est, de sorte qu'il soit reconnu comme un mot étranger par les sujets parlants de la langue emprunteuse. Dans ce sens Jean DUBOIS, Mathée GIACOMO, Luis GUESPIN, Christiane MARCELLESI, Jean-Baptiste MARCELLESI et Jean-Pierre MEVEL, ajoutent que : « *Un xénisme est une unité lexicale constituée par un mot d'une langue étrangère est désignant une réalité propre à la culture des locuteurs de cette langue* »⁶. Donc, le xénisme est une lexie empruntée par un locuteur pour exprimer un vécu culturel.

Dans l'ensemble des néologismes collectés dans notre corpus, le taux de pourcentage de lexie créées à partir de procédé est de 1%. Nous citerons l'exemple suivant :

⁶DUBOIS J. et al, 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, p512.

Chapitre III : L'analyse phonologique, morphologique et sémantique des néologismes

Hogra : Adjectif, féminin, singulier.

: « Injustice ».

« Les propriétaires terriens, s'estimant "lésés à outrance", expliqueront aux directeurs de la wilaya qu'ils sont "victimes de *hogra*" et de mesures discriminatoires par rapport aux expropriés de la wilaya de Bejaïa, hormis ceux de la commune de Boudjelil ».

(Liberté, du 12/10/2014).

5.1.1.3. La dérivation

La dérivation constitue un processus universel d'enrichissement lexical des langues. Avec ses deux formes préfixales et suffixales, la dérivation est un procédé de formations d'unités lexicales par adjonction affixale. La dérivation est définie par Marie-Françoise MORTUREUX⁷ comme étant, un procédé de formation construits par affixation ou composition. Donc, la dérivation est la création des unités lexicales par l'association d'un affixe à une base.

Notre corpus présente sept dérivés, soit un pourcentage de 7%. Nous avons classé ses mots dérivés en sous-catégorisation et cela d'après leur base de formation :

5.1.1.3.1. La dérivation préfixale

La dérivation par préfixation est une opération qui s'applique sur une base, pour construire un nouveau mot, par l'ajout d'un préfixe à la gauche d'un radical. En ce qui concerne ce procédé nous avons relevé ces lexies par rapport à la base sur laquelle sont formés :

5.1.1.3.1.1. Les dérivés sur la base d'un sigle

Dans ce genre de formation, nous citerons quelques exemples :

Anti-EI : formé de préfixe **anti** (contre) + le sigle **EI** (Etat Islamique).

⁷MORTUREUX M. F., 2001, *La lexicologie entre langue et discours*, Paris, Armand Colin, p188.

Chapitre III : L'analyse phonologique, morphologique et sémantique des néologismes

« Son secrétaire d'Etat, John Kerry, a ouvert, vendredi, l'examen du projet de résolution déposé par son pays, selon ce dernier, de “renforcer” la coalition **anti-EI** et d'être “plus précis” dans les attributions de chacun ».

(Liberté, du 19-20/09/2014).

5.1.1.3.1.2. Les dérivés issus d'une base française

Nous avons relevés dans notre corpus des néologismes formés à partir de deux bases françaises, l'un issu d'un préfixe ajouté avant la base, et l'autre c'est le radical. Nous citerons l'exemple suivant :

Anti-EI : formé à partir de préfixe **anti** (contre) + le sigle **EI** (Etat Islamique).

« Son secrétaire d'Etat, John Kerry, a ouvert, vendredi, l'examen du projet de résolution déposé par son pays, selon ce dernier, de “renforcer” la coalition **anti-EI** et d'être “plus précis” dans les attributions de chacun ».

(Liberté, du 19-20/09/2014).

5.1.1.3.1.3. Les dérivés issus par hybridation

La dérivation hybride consiste à former des lexies, dont la première base issue d'un préfixe français, et l'autre qui est la base lexicale appartient à une langue étrangère. Nous citerons l'exemple suivant :

Ex-Mouloudéen : formé de préfixe français **ex** (ancien) et le nom arabe **Mouloudéen**.

« Pour l'**ex-Mouloudéen**, en l'occurrence Sayah, “le match sera difficile pour les deux teams, mais nous tacherons de sortir victorieux face au MCA”. ».

(Liberté, du 26-27/09/2014).

5.1.1.3.2. La dérivation suffixale

Après l'analyse effectuée dans corpus, nous avons extrait quelques lexies qui sont formées par le recours à la dérivation lexicale. Les néologismes collectés dans notre corpus sont répartis selon la base sur laquelle sont formés :

Chapitre III : L'analyse phonologique, morphologique et sémantique des néologismes

5.1.1.3.2.1. Les dérivés issus d'une base française

Les dérivés issus de la langue française est l'un des conséquences du contact des langues. Ce type de dérivation est constitué à partir de deux bases françaises. Notre corpus constitue des unités lexicales suivantes :

Ententistes

« Un rendez-vous qui se déroule dans les circonstances particulières pour les **ententistes**, qui ont été surpris par la décision de la commission d'organisation des compétitions interclubs de la CAF de suspendre le stade du 8-Mai-1945 de Sétif, pour un match à huis clos, soit le lendemain de la rencontre face au NAHD, dans un match avancé de la quatrième journée du championnat du Ligue 1 Mobilis qui s'est soldé, pour rappel, par un nul (1-1) ».

(Liberté, du 19-20/09/2014).

Complotiste : formé à partir du nom **complot** (conjuración) + le suffixe **iste**.

« Loin de faire sienne cette lecteur "**complotiste**", l'ancien chef de gouvernement, Ali Benflis, a condamné l'assassinat d'Hervé Gourdel qu'il a qualifié d' "*acte odieux et inhumain*". ».

(Liberté, du 26-27/09/2014).

5.1.1.3.2.2. Les dérivés sur la base d'un sigle

Pour illustrer ce type de dérivation, nous proposerons ces nouvelles unités extraites dans notre corpus :

Usmistes : formé à partir de sigle **USMA** (Union Sportif Médina d'Alger) + le suffixe **iste**.

« Il faut dire que le staff technique **usmistes** veut entretenir le plus longtemps possible cette bonne spirale de bons résultats qui dure depuis trois journées déjà, surtout que USMA jouera encore une fois au stade de

Chapitre III : L'analyse phonologique, morphologique et sémantique des néologismes

Bologhine samedi face à la JS Saoura pour le compte de 12^e journée du championnat Mobilis ».

(Liberté, du 26/11/2014).

Nahdistes : formé à partir de sigle **NAHD** (Nasr Athlétique de **H**ussein **D**ey) + le suffixe **iste** + la marque du pluriel.

« Ce but a eu l'effet d'un véritable assommoir pour les **Nahdistes** et donna surtout des ailes aux Kabyles qui déroulèrent allégrement le tapis pour doubler logiquement la mise à la 76' par Ferrahi qui profitait d'un slalom dévastateur de Mauritanien Ahmed Moulay au sommet de son art ».

(Liberté, du 26-27/09/2014).

5.1.1.4. La composition

Jean-François SABLAYROLLES définit la composition comme étant « *Le terme de composition est réservé à la fusion en unité lexicale de deux unités lexicales susceptible d'autonomie, ce qu'on appelle traditionnellement des mots* »⁸. La composition est un processus de création lexicale, qui se réalise par l'association de deux mots ayant chacun leur autonomie dans la langue.

Les lexies composées représentent dans notre corpus avec un pourcentage de 11% de l'ensemble de corpus. Nous citerons les exemples de mots tirés de notre corpus, nous avons :

Elhamdoulillah : composé de deux mots arabes (**elhamdou**) + (**allah**), pour désigner « Dieu merci ».

« *“Nous avons continué à jouer, et **elhamdoulillah** nos efforts ont été récompensés par ce point de nul qu'on espère exploiter au mieux,*

⁸SABLAYROLLES J-F., 2000, *La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyses de productions néologiques récentes*, Paris, Honoré Champion, p.220.

Chapitre III : L'analyse phonologique, morphologique et sémantique des néologismes

notamment sur le côté mental, afin d'entrevoir au mieux nos prochaines sorties”, nous a dit le libero Adel Maïza, qui estime que son team a les possibilités de renouer avec le succès en essayant de battre ce soir le CRB ».

(Liberté, du 26-27/09/2014).

Fidaou El-Djazair : composé de deux mots arabes (**Fidaou**) + (**El-Djazair**), ce mot composé désigne « chant patriotique ».

« Moufdi Zakaria s'est distingué par plusieurs chants patriotiques, dont l'hymne nationale, **Fidaou El-Djazair**, chant d'emblème national algérien, chant des chouhada, chant de l'Armée de libération national, chant de l'union générale des travailleurs algériens, chant de l'Union des étudiants algériens, chant de la femme algérienne, chant Barberousse ».

(Liberté, du 26/11/2014).

5.1.1.5. Le calque

Ce procédé de formation lexical est un type d'emprunt, qui consiste à traduire le sens du mot emprunté par transposition littérale de cette lexie dans la langue d'accueil. Le calque représente dans notre corpus avec un taux de pourcentage de 2% de l'ensemble de corpus.

Pour ce procédé de création de mots, nous citerons les exemples des lexies tirées de notre corpus, nous avons :

Printemps arabe : calqué de l'arabe الربيع العربي « la révolution des arabes dans leur pays contre le pouvoir ».

« Mais la situation semble se compliquer un peu plus à l'aune des crises que traversent la Libye et la Tunisie, conséquence de (leur) **Printemps arabe** ».

(Liberté, du 19-20/09/2014).

Chapitre III : L'analyse phonologique, morphologique et sémantique des néologismes

Madjless choura : calqué d'expression française : « le conseil consultatif ».

« Réuni, samedi, le conseil consultatif (**Madjless choura**) du parti a recommandé la neutralité vis-à-vis des deux candidats Caïd Essebsi et Moncef Marzouki ».

(Liberté, du 19-20/09/2014).

5.1.1.6. La siglaison et l'acronymie

5.1.1.6.1. La siglaison

La siglaison est un procédé de formation d'unités lexicales nouvelle par voie de réduction d'une suite de mots à leurs lettres initiales. D'après Jean-François SABLAYROLLES, le sigle « *C'est une lexie composé des initiales de plusieurs lexies* »⁹. Le sigle est donc une lexie formée par l'abréviation d'une locution à l'initiale de chacun de ses lexies qui la compose.

Dans notre corpus, les lexies néologiques créées par voie de la siglaison représentent un taux de 11% de l'ensemble du corpus. Nous avons sélectionné quelques exemples concernant des lexies formées par la siglaison :

EIIL : formé à partir de la locution, « **E**tat **I**slamique en l'**I**rak et au **L**evant ».

« Ce dernier n'en démord pas et réaffirmera toute la volonté de son pays dans la lutte contre l'**EIIL** ».

(Liberté, du 24/09/2014).

HCA : formé à partir de la locution, « **H**aut-**C**ommissariat à l'**A**mazighité ».

« L'initiative du **HCA** est, certes louables, mais le choix de lieu pour la statue peut prêter à équivoque ».

(Liberté, du 19-20/09/2014).

⁹SABLAYROLLES J-F., 2000, *La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyses de productions néologiques récentes*, Paris, Honoré Champion, p.215.

Chapitre III : L'analyse phonologique, morphologique et sémantique des néologismes

5.1.1.6.2. L'acronymie

Pour Jean DUBOIS, Mathée GIACOMO, Luis GUESPIN, Christiane MARCELLESI, Jean-Baptiste MARCELLESI et Jean-Pierre MEVEL¹⁰, l'acronyme est un sigle prononcé comme un mot ordinaire, c'est-à-dire que les acronymes sont un ensemble de lettres formés par la siglaison qui sont prononcées comme un mot ordinaire.

Le nombre de mots construits par ce procédé a atteint 3%, de l'ensemble du corpus. Nous avons sélectionné quelques exemples concernant la formation de nouvelle lexie par voie d'acronymie :

Cnapest : formé à partir d'un sigle, « Conseil National Autonome du Personnel Enseignant du Secteur de l'Education ».

« Pour la coordination national du **Cnapest**, il y a non seulement risque d'une aggravation de tassement des salaires mais aussi dérèglement de l'éventail des salaires ».

(Liberté, du 19-20/09/2014).

Daesch : acronyme en arabe qui signifie : « Organisation Etat Islamique de l'Irak et du Levant ».

« **Daesch** avait revendiqué la décapitation le 19 août du journaliste américain James Foley et le 3 septembre celle de son compatriote Steven Sotloff, qui avaient été enlevés en Syrie ».

(Liberté, du 26-27/09/2014).

¹⁰DUBOIS J. et al, 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, p.13.

Chapitre III : L'analyse phonologique, morphologique et sémantique des néologismes

5.1.2. La néologie sémantique

La néologie sémantique est un processus de création lexicale, qui consiste à créer un nouveau sens pour un mot existant déjà dans la langue d'accueil. Selon Jean-François SABLAYROLLES, la néologie sémantique consiste à « *En revanche, la néologie sémantique, une des catégories utilisées par Brunot pour classer les innovations lexicales, ne semble pas avoir reçus de dénomination propre* »¹¹. Donc, la néologie sémantique est l'emploi d'un mot dans un sens inédit par apport au sens du mot qui existe déjà.

La répartition des néologismes selon leurs procédés de formation s'établit comme suit :

5.1.2.6. La métonymie

La métonymie est représentée dans notre corpus avec un taux de pourcentage de 8%, de l'ensemble du corpus collectés. En effet, la métonymie est une figure de style qui consiste à remplacer une lexie par une autre, alors qu'entre ces lexies il y a un rapport d'analogie.

Nous avons sélectionné quelques exemples illustrant la création de nouvelle lexie par le recours à la métonymie :

Ezzarga : « les bleu », pour désigner le club de **RC ARBA**.

« Le club Ezzarga, 11^e avec 3 points, en découdra, aujourd'hui, au stade de Smail-Makhlouf de l'Arba, avec le champion sortant le club Soustara, USM Alger, dans un match entrant dans le cadre de la quatrième journée du championnat Mobilis ».

(Liberté, du 19-20/09/2014).

¹¹SABLAYROLLES J-F., 2000, *La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyses de productions néologiques récentes*, Paris, Honoré Champion, p.45.

Chapitre III : L'analyse phonologique, morphologique et sémantique des néologismes

Imazighen : mot utilisé pour désigner une délégation qui représente la population Berbérophone.

« Une forte délégation d'**Imazighen** du monde entière y prendra part. On citera le Congrès mondial amazigh, Association des femmes kabyle, présenté par Karima Naït Sid et Belkacem Lounès, l'association Tamynut de Hassan Id Belkacem et Latifa Douch, des Touareg de l'Azawad et des représentants d'une association du Niger ».

(Liberté, du 20/09/2014).

Dans ce deuxième chapitre, nous avons remarqué dans notre analyse phonologique, morphosyntaxique et sémantique des néologismes, que la majorité des lexies collectées sont produites en langue arabe, étant donné que l'Algérie est considérée comme un pays arabe. En effet, nous avons classé les néologismes selon leurs langues, leurs domaines d'apparitions et leurs marques typographiques, et cela afin de distinguer entre les lexies néologique et des lexies qui font partie des mots ordinaires.

Conclusion générale

Conclusion générale

Le français tel qu'il est employé en Algérie intègre de nombreuses unités lexicales propres au contexte linguistique algérien. L'hétérogénéité linguistique et sociale qui forme aujourd'hui le paysage sociolinguistique et culturel de l'Algérie, représente une scène idéale pour la création néologique notamment dans le contexte médiatique algérien.

La presse écrite en Algérie est considérée comme une presse la plus libre dans les pays arabes, sans oublier aussi même dans le continent africain dans la diffusion de l'actualité et de l'information nationale et internationale. En effet, les journalistes algériens par le besoin de d'informer, ils se servent de lexique émergent au sein de la société algérienne, que ces journalistes fonctionnent à l'écrit de la même manière qu'il est utilisé par les locuteurs algériens.

Dans notre travail de recherche intitulé « *Néologisme et emprunts dans le discours journalistique algérien d'expression française : le cas de LIBERTE* ». Nous avons remarqué que :

- Les journalistes sont influencés par le discours mitigé, qui est utilisé au sein de sa société par des locuteurs qui maîtrisent plusieurs langues.
- Le recours des journalistes aux néologismes s'explique par différentes raisons, entre autre, ceux qui sont influencés par l'usage particulier de leur langue maternelle dans la rédaction des articles publiés dans les journaux.
- Les journalistes considèrent que l'intégration des néologismes dans leur article comme un phénomène chic ; ils intègrent des nouveaux mots par élégance.
- Les journalistes font appel à la réalité socioculturelle qui ne peut être significative que si elle est exprimée à travers des lexies de la langue d'origine.

Les moyens utilisés par les journalistes pour créer des néologismes se manifeste à travers les procédés de formation du lexique tel que : (l'emprunt, la composition, la métaphore, etc.).

L'intégration des néologismes dans le discours journalistique algérien d'expression française dans le cas de *LIBERTE* se varie selon différents critères (phonologique, morphosyntaxique, sémantique et lexical), qui dominent l'usage de la langue française.

Conclusion générale

La création des néologismes dans le discours journalistique algérien n'est pas un phénomène isolé, mais fortement lié à des facteurs linguistique, extralinguistique et sociolinguistique.

Ce travail de recherche est une tentative de démontrer la dynamique langagière des journalistes algérien, dont ils sont les vecteurs de la création néologique dans la presse écrite. En fait, ce sont là quelques pistes de recherche, que nous offre cette étude sur la créativité lexicale dans la presse écrite algérienne.

Références bibliographiques

Références bibliographiques

1. Les ouvrages

- ❖ ALBERT P., 1968, *LA PRESSE*, Paris, Presse Universitaire de France.
- ❖ BROCHIER J-C., 1983, *LA PRESSE ECRITE*, Paris, Hatier.
- ❖ CHERIGUEN F., 2002, *LES MOTS DES UNS, LES MOTS DES AUTRES*. Le français au contact de l'arabe et du berbère, Alger, Casbah.
- ❖ DUBOIS J. & DUBOIS-CHARLIER F., 1999, *La dérivation suffixale en français*, Paris, Nathan.
- ❖ GARDES-TAMINE J., 2005, *La grammaire : 1. Phonologie, morphologie, lexicologie*. Méthode e exercices corrigés, 3^e édition, Paris, Armand Colin.
- ❖ GRANDGUILLAUME G., 1983, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Paris, Maisonneuve & Larose.
- ❖ LAVOINNE Y., 1975, *La presse*, Paris, Larousse.
- ❖ LEHMANN A. & MARTIN-BERTHET F., 2005, *Introduction à la lexicologie, sémantique et morphologique*, Paris, Armand Colin.
- ❖ MORTUREUX M. F., 2001, *La lexicologie entre langue et discours*, Paris, Armand Colin.
- ❖ REBAH M., 2002, *La presse algérienne journal d'un défi*, Batna, Chihab éditions.
- ❖ SABLAYROLLES J-F., 2000, *La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyses de productions néologiques récentes*, Paris, Honoré Champion.

Références bibliographiques

2. Dictionnaire

- ❖ DUBOIS J. et al, 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.
- ❖ Daniel R., 1987, *Dictionnaire arabe français*. As Sabil Al Wasit, Paris, Larousse.

3. Articles

- ❖ AREZKI A., « LE ROLE ET LA PLACE DU FRANCAIS DANS LE SYSTEME EDUCATIF ALGERIEN », [www.unice.fr/bcl/ofcaf/23/AREZKI20%Abdenour.pdf].
- ❖ Article n° :03, JORADP N° 76 du 8 décembre 1996, CONSTITUTION DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE, Format PDF.
- ❖ DERRADJI Y., « Le français en Algérie : Langue Emprunteuse et Langue Empruntée », www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/13/derradji.html.
- ❖ RAHAL S., « La francophonie en Algérie : Mythe ou réalité ? », [www.initiatives.refer.org/initiatives.../sess610.html].
- ❖ Source : [<http://www.journauxalgeriens.fr/liberte.php>], (page consulté le 17 mars 2015), [en ligne].

4. Thèses

- ❖ ADACI S., *La néologie journalistique : Analyse des néologismes de la presse écrite francophone (le cas du Quotidien d'Oran)*, Mémoire de magister, Sous la direction de Jean-François SABLAYROLLES, Université Mentouri de Constantine, Soutenu en 2008.
- ❖ MERZOUK S., *Analyse des phénomènes néologiques : emprunt, dérivation et siglaison en situation de contact entre le français, arabe et berbère dans la presse écrite en Algérie*, Thèse de doctorat en sciences du langage, Sous la direction de Dr. MEBAREK Taklit et ARNEVIELHAN Teddy, Université de Bejaia, Soutenu le 13/05/2012.

Références bibliographiques

- ❖ ZIANI F., La contamination linguistique dans la presse algérienne d'expression française : le cas de la chronique *Pousse avec eux* de Hakim LAALAM (2005-2006) étude lexico-sémantique, Mémoire de magister en Sciences du langage, Sous la direction de Mme MEBAREK-SLAOUTI Taklit, Université de Bejaia, Soutenu en 2008

Annexes

Annexes

Aâmi

« Destination très appréciée par ce guide de haute montagne qui s'était fait des amis parmi les berges gardant sur les cheptels sur les hauteurs de la station climatique, à l'instar de **aâmi Saïd** ».

(Liberté, du 26-27/09/2014).

Aïd El-Adha

« A quelques jours de l'**Aïd El-Adha**, une ambiance particulière anime en ce moment la périphérie de la ville de Ghardaïa ».

(Liberté, du 26-27/09/2014).

Al-djahl, al-maârifa

« Je suis né dans une zaouïa et les zaouïas ont toujours pour principale le primat de la connaissance (**al-maârifa**) sur l'ignorance (**al-djahl**) ».

(Liberté, du 20/10/2014).

Al-markazi

« Au Souk "**al-markazi**", (central), d'El-Oued, Zoheir et ses deux compagnons Habacha et Abdelmadjid, "*raflent*" toutes les marchandises autorisées par les douaniers, et dont le prix est jugé abordable par rapport à celui pratiqué dans leur pays ».

(Liberté, du 19-20/09/2014).

ANBT

« Sous le patronage du ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, Agence nationale des barrages et transferts (**ANBT**) organise, aujourd'hui et demain à la Maison de la culture de M'sila, un colloque international sur la lutte contre l'envasement des barrages ».

(Liberté, du 23/06/2014)

Annexes

Ansar asharia

« Mais, il est l'objet, tout autant que le parlement élu, de contestation des islamistes, notamment les miliciens de Fadjr Libya et d'**Ansar asharia**, que le même parlement avait qualifié fin août de “terroristes”, rappelle-t-on ».

(Liberté, du 19-20/09/2014)

Anti-EI

« Son secrétaire d'Etat, John Kerry, a ouvert, vendredi, l'examen du projet de résolution déposé par son pays, selon ce dernier, de “renforcer” la coalition **anti-EI** et d'être “plus précis” dans les attributions de chacun ».

(Liberté, du 19-20/09/2014).

Âoura

« Hélas, aujourd'hui, la femme musulmane est regardée comme “**âoura**” (infirmes), comme être dominé, un être mineur ».

(Liberté, du 30/11/2014).

Al-Quaïda

« Il estime que la France avait versé 58,1 millions de dollars depuis 2008 pour libérer ressortissants retenus par **Al-Quaïda** au Maghreb islamique ».

(Liberté, du 19-20/09/2014).

Aroumi

« Ce dernier se souvient d'ailleurs très bien de sa première rencontre avec “**Aroumi**”, comme il se plaît à l'appeler : “C'était il y a deux ou trois ans, je ne me rappelle plus, ce Français prenait des photos de mes vaches. En m'approchant de lui, je lui parlai en kabyle et il m'a souri en me demandant si ces bêtes m'appartenaient. C'est à partir de là que nous nous sommes liés d'amitié, nous nous sommes souvent croisés lors de ses passages ici” »

(Liberté, du 26-27/09/2014).

Annexes

Beznassia

« Il s'agit de l'envahissement des marchés locaux par les "**Beznassia**", des commerçants et même plusieurs citoyens issus des villes frontalières des deux pays voisins ».

(*Liberté*, du 19-20/09/2014).

Big

« A quelque jours de **Big** match qui attend *Ezzarga* samedi prochain au stade Smaïl-Makhlouf de l'Arba face à l'ogre l'ES Sétif champion d'Afrique en titre, la situation du club RC Arba n'est du tout reluisante et les clignotants sont vraiment au rouge ».

(*Liberté*, du 26/11/2014).

Chabab

« Leur successeur, le Français Jean-Michel Cavalli devrait prendre le relais dès aujourd'hui en perspective de l'imminent rendez-vous face au **Chabab** de Constantine ».

(*Liberté*, du 24/09/2014).

Chabab Riadhi de Blouizdad

« Le **Chabab Riadhi de Blouizdad** n'a pas laissé échapper les trois points de la victoire hier au stade 20-Août-55 face à la JS Kabylie sur le score 2 à 1 ».

(*Liberté*, du 30/11/2014).

Chamia, halkoum, l'harissa

« De Tunisie, on ramène essentiellement de la semoule, des pâtes, quelques friandises locales (**Chamia, halkouma**), at bien sûr, de l'**harissa**... ».

(*Liberté*, du 19-20/09/2014).

Chkara

« Pour le sociologue que nous avons joint par téléphone, le code du travail, comme les élections présidentielles d'avril 2014, le choix économique et l'apparition des forces de l'argent, dénommées "**Chkara**", sont des indices parmi d'autres de ce changement ».

Annexes

(Liberté, du 26-27/09/2014).

Chnaoua

« Avant le coup de sifflet de la mi-temps, Gourmi, pourtant seul devant les bois Sétifiens, n'arrive pas à conclure, et ce, au grand désappointement des quelques dizaines de **Chnaoua** qui ont pris place dans les gradins du stade 8-Mai-1945 ».

(Liberté, du 26/11/2014).

Cnapest

« Pour la coordination national du **Cnapest**, il y a non seulement risque d'une aggravation de tassement des salaires mais aussi dérèglement de l'éventail des salaires ».

(Liberté, du 19-20/09/2014).

CNLTD

« Par ailleurs, l'instance de suivi et de concertation de la Coordination nationale pour les libertés et la transition démocratique (**CNLTD**) a, aussi réagi avant-hier, à Alger, par apport à l'assassinat d'Hervé Gourdel »

(Liberté, du 26-27/09/2014).

Complotiste

« Loin de faire sienne cette lecteur "*complotiste*", l'ancien chef de gouvernement, Ali Benflis, a condamné l'assassinat d'Hervé Gourdel qu'il a qualifié d' "*acte odieux et inhumain*". ».

(Liberté, du 26-27/09/2014).

Daesch

« **Daesch** avait revendiqué la décapitation le 19 août du journaliste américain James Foley et le 3 septembre celle de son compatriote Steven Sotloff, qui avaient été enlevés en Syrie ».

(Liberté, du 26-27/09/2014).

Annexes

Djazairouna

« L'assassinat dont été victime le ressortissant français, Hervé Gourdel, en Algérie, à faire réagir l'association **Djazairouna** des familles victimes du terrorisme islamiste ».

(Liberté, du 26-27/09/2014).

Djelbab

« Cette dernière lève ainsi le voile sur certaine hypocrisie de l'Occident, *“sous le prétexte de la démocratie”*, a prévalu et fait beaucoup de mal à notre pays, alors que l'opinion de la majorité des Algériens *“est bafouée”* et que *“les femmes subissent le pire sous le diktat des islamistes, qui ne reconnaissent à la femme que le choix de la couleur de son djelbab (voile islamiste, ndlr)”* ».

(Liberté, du 26-27/09/2014).

Djound el-kalifa

« Le message des autorités françaises aux combattants du groupe terroriste affilié à l'Etat islamique en Irak et au Levant, **Djound el-Khalifa** (Soldats du Califat) est plus que clair et reste plus ferme que jamais ».

(Liberté, du 30/11/2014).

Douar

« Les faits de leur affaire remontent au 15 juin dernier, en milieu d'après-midi, quand ils furent appréhendés, au **douar** Ghamra, relevant de la commune de Sidi Lakhdar, alors qu'il transportaient, à bord d'une camionnette, quelque 80 kg de câble en cuivre dont ils étaient incapables de justifier la Provenance ».

(Liberté, du 26-27/09/2014).

EI

« Dans le sillage de Washington, Paris a décidé de procéder à des frappes aériennes en Irak contre le groupe terroriste de l'**EI** (Etat islamique) ».

(Liberté, du 26-27/09/2014).

Annexes

EIIL

« Ce dernier n'en démord pas et réaffirmera toute la volonté de son pays dans la lutte contre l'EIIL ».

(Liberté, du 24/09/2014).

El-aiza, el-karama

« Il a souligné que les mosquées du pays doivent illuminer les citoyens comme l'on fait les mosquées de nos ancêtres appelant les Algériens à revenir à cet islam qui unit et ne divise pas, un islam qui prône le travail et rejette la fainéantise, un islam d'**el-aiza** ou d'**el-karama**, un islam tolérant et modéré ».

(Liberté, du 22/09/2014).

Elhamdoulillah

« *“Nous avons continué à jouer, et **elhamdoulillah** nos efforts ont été récompensés par ce point de nul qu'on espère exploiter au mieux, notamment sur le côté mental, afin d'entrevoir au mieux nos prochaines sorties”*, nous a dit le libero Adel Maïza, qui estime que son team a les possibilités de renouer avec le succès en essayant de battre ce soir le CRB ».

(Liberté, du 26-27/09/2014).

El harb khidâa

« Il y a, bien sûr, des raisons de ne pas le croire. En particulier celle de l'islamiste adepte le principe *“El harb khidâa”* (la guerre est tromperie) ».

(Liberté, du 15/12/2014).

El-Hidhab

« Il est à noter que le nouveau pôle **El-Hidhab**, transformé depuis quelques mois en université et/ou le nombre de lits dépasse de loin le nombre de places pédagogiques, souffre aussi de l'absence d'une bibliothèque et autres structures ; ce qui a créé un déséquilibre flagrant entre les deux universités ».

(Liberté, du 26/11/2014).

Annexes

El-kechaf

« *“El-kechaf”* (l'éclaireur) est chargé de tâter le terrain et de recueillir des informations sur la présence de service de la sécurité et sur l'éventuels événement inattendus ».

(Liberté, du 19-20/09/2014).

El-tahrib

« Donc, notre seule et unique source de vie a toujours été *“el-tahrib”*, (contrebande) ».

(Liberté, du 19-20/09/2014).

El thaoura

« Je venais déjà auparavant, c'est-à-dire *“el thaoura”* (la révolution), mais c'était rarement ».

(Liberté, du 19-20/09/2014).

EN

« C'est vrais que l'**EN** a encaissé deux buts en seconde période, soit autant que lors de la non-confrontation contre la Belgique, mais elle en a planté un quatrième »

(Liberté, du 23/06/2014).

Ennahda

« Par ailleurs, le secrétaire générales d'**Ennahda** s'est félicité du regroupement des partis d'opposition de différentes obédiences ».

(Liberté, du 24/09/2014).

Ennaqua

« Hormis quelques téméraires, les contrebandiers attendent, généralement, la tombée de la nuit pour sortir leur *“bolide”* préféré : la Toyota de type Hilux, qu'ils nomment *“Ennaqua”* (la chamelle), en référence à sa forme, sa puissance et sa résistance ».

(Liberté, du 19-20/09/2014).

Annexes

Ententistes

« Un rendez-vous qui se déroule dans les circonstances particulières pour les **ententistes**, qui ont été surpris par la décision de la commission d'organisation des compétitions interclubs de la CAF de suspendre le stade du 8-Mai-1945 de Sétif, pour un match à huis clos, soit le lendemain de la rencontre face au NAHD, dans un match avancé de la quatrième journée du championnat du Ligue 1 Mobilis qui s'est soldé, pour rappel, par un nul (1-1) ».

(Liberté, du 19-20/09/2014).

Ex-Mouloudéen

« Pour l'**ex-Mouloudéen**, en l'occurrence Sayah, *“le match sera difficile pour les deux teams, mais nous tacherons de sortir victorieux face au MCA”*. ».

(Liberté, du 26-27/09/2014).

Ezzarga

« Le club Ezzarga, 11^e avec 3 points, en découdra, aujourd'hui, au stade de Smail-Makhlouf de l'Arba, avec le champion sortant le club Soustara, USM Alger, dans un match entrant dans le cadre de la quatrième journée du championnat Mobilis ».

(Liberté, du 19-20/09/2014).

Fadjr Libya

« Les forces du gouvernement libyen ont répondu samedi à une attaque surprise de combattants islamistes *“Fadjr Libya”*, (aube de la Libye), qui cherchaient à s'emparer d'une région pétrolifère, selon des officiels ».

(Liberté, du 15/12/2014).

Fidaou El-Djazair

« Moufdi Zakaria s'est distingué par plusieurs chants patriotiques, dont l'hymne nationale, **Fidaou El-Djazair**, chant d'emblème national algérien, chant des chouhada, chant de l'Armée de libération nationale, chant de l'union générale des travailleurs algériens, chant de l'Union des étudiants algériens, chant de la femme algérienne, chant Barberousse ».

(Liberté, du 26/11/2014).

Annexes

Fimaktabati

« Mettant à profit cette période de rentrée scolaire 2012-2015, la direction opérationnelle des télécommunications de la wilaya de Bejaïa organise depuis le dimanche 21 septembre dernier, des journées d'information sur l'un des nouveaux produits d'Algérie Télécom, baptisées “ **Fimaktabati** ” (bibliothèque numérique) ».

(Liberté, du 26-27/09/2014).

Fatorati

« Il révélera, à titre d'exemple, que la facture Seaal appelée “*fatorati*” a été construite avec le concours des clients. On apprendra ainsi, que, régulièrement, Seaal lance des “*enquêtes des satisfaction*” confiées à des organismes extérieures ».

(Liberté, du 23/06/2014).

Half

« Malgré d'autres tentatives des deux équipes dans le dernier quart d'heure du premier **half**, le score ne change pas. »

(Liberté, du 30/11/2014).

Hamraoua

« Deux minutes plus tard, Nektache rate de peu l'égalisation suite à une belle passe en profondeur de Beradja, mais cette balle percute la transversale à la grande déception des **Hamraoua** ».

(Liberté, du 19-20/09/2014).

Hay

« A **Hay** Sohbi (commune de Bénit Sat), la situation est catastrophique aggravée par la construction illicite au sien même des habitation collectives ».

(Liberté, du 19-20/09/2014).

Annexes

HCA

« L'initiative du **HCA** est, certes louables, mais le choix de lieu pour la statue peut prêter à équivoque ».

(Liberté, du 19-20/09/2014).

Heading

« La pression exercée par les Harrachis a fini par porter ses fruits à la 20^e minute de jeu, suite à un joli corner bien botté par Hamza Aït Ouameur qui trouve la tête du défenseur Mazari qui, d'un superbe **heading**, trompe la vigilance du gardien Natéche ».

(Liberté, du 19-29/09/2014).

Hogra

« Les propriétaires terriens, s'estimant "lésé à outrance", expliqueront aux directeurs de la wilaya qu'ils sont "victimes de **hogra**" et de mesures discriminatoires par rapport aux expropriés de la wilaya de Bejaïa, hormis ceux de la commune de Boudjelil ».

(Liberté, du 12/10/2014).

Ibadites, malikites

« Autrement dit, la présence des **ibadites** et des **malikites** ne constitue en rien un facteur de violence, selon lui ».

(Liberté, du 23/06/2014).

Idhebalan

« Et c'est aux environs de 15h que programme d'animation a démarré au CNLST, avec l'arrivée d'une troupe folklorique **idhebalan** ».

(Liberté, du 30/11/2014).

Annexes

Imazighen

« Une forte délégation d'**Imazighen** du monde entière y prendra part. On citera le Congrès mondial amazigh, Association des femmes kabyle, présenté par Karima Naït Sid et Belkacem Lounès, l'association Tamynut de Hassan Id Belkacem et Latifa Douch, des Touareg de l'Azawad et des représentants d'une association du Niger ».

(*Liberté*, du 20/09/2014).

Jil Jadid

« Le secrétaire générale de **Jil Jadid**, Soufiane Djilali, n'a pas caché ses craintes de voir l'Algérie s'enfoncer davantage dans la spirale de l'insécurité ».

(*Liberté*, du 26-27/09/2014).

Joussour

« Organisée par une douzaine d'associations, dont le réseau Nada, en collaboration avec l'ambassade de France et le programmes **Joussour** et crosc, est placés sous le thème "*Citoyens actifs pour le développement durable*", cette initiative, une première, a regroupé 250 jeunes participants représentant 11 pays de la Méditerranée ».

(*Liberté*, du 30/11/2014).

Kafala

« Pour les personnes résidants à l'étranger et désirant la Kafala d'un enfant, elles doivent fournir un dossier au consulat ».

(*Liberté*, du 19-20/09/2014).

Kissas

« Même si le pouvoir politique voudrait aller dans le sens de l'histoire, les partis islamistes réclament le **Kissas**, cette sentence appliquée pour les peines de crime, selon la loi du Talion : "*œil pour œil, dent pour dent.*" ».

(*Liberté*, du 30/11/2014).

Annexes

Khāïma, maoussem, waâda

« Notre guide nous parlera même de l'exploit d'une artisane qui a tissé toute seule une tente bédouine (**Khāïma**) tout en nous rappelant l'histoire fabuleuse du mausolée de Sidi Ahmed El-Medjdoub, dans la commune d'Asla, où est organisée, chaque année (**Maoussem**), une importante **waâda** qui accueille des milliers de fidèles ».

(Liberté, du 26-27/09/2014).

Knatria

« Si la population de Bir El-Ater a survécu jusque-là, c'est surtout grâce au carburant (mazout et essence) que les "**knatria**", (littéralement, les hors-la-loi) collectent puis acheminent vers l'autre côté de la frontière, où la monnaie, aujourd'hui sept fois plus chère que le dinar algérien ».

(Liberté, du 19-20/09/2014).

Lâachioua

« C'est ainsi que l'étincelle naît pourtant d'un jeu d'enfant : "**Lâachioua**" ou la Dînette s'était révélée en fin de vie ce brasier qui allait brûler simultanément des "*ailles*" d'amour de deux êtres dont le seul tort est de s'aimer en marge d'une société qui ne pardonnait aucun écart dont se serait rendu coupable l'un des autres ».

(Liberté, du 15/12/2014).

La nationalmanschaf

« **La nationalmanschaf** prend la tête du groupe G avec 4 points, mais pourrait être dépassé par les Etats-Unis, vainqueur de Ghana (2-1) en ouverture, qui rencontrent le Portugal dimanche à Manaus ».

(Liberté, du 23/06/2014).

Langue Amazighe

« Sur un autre sujet, M. Mebtoul appelle à codifier la **langue Amazighe** "*comme langue nationale*" ».

(Liberté, du 23/06/2014).

Annexes

Lhaqed

« Après Mouad Belghouat qui officie sur le nom de “ **Lhaqed**”, voilà le tour de Outhmane Atik, connu au Maroc sous le surnom de Mister Crazy, de tâter le paille humide des prisons marocaines ».

(*Liberté*, du 20/10/2014).

Machrek

« “Près de 6 000 Palestiniens ne peuvent pénétrer dans Gaza 40 000 autres s’y trouvant ne peuvent sortir”, s’est écriée la patronne du Parti des travailleurs qui, visiblement submergée par trop d’émotion lors de cette célébration de la Journée internationale de solidarité avec le peuple de Palestine, ne s’est pas empêcher avec une diatribe à l’encontre des souverains arabes du “**Machrek**”, accusés de trahison de la cause palestinienne ».

(*Liberté*, du 30/11/2014).

Madjless choura

« Réuni, samedi, le conseil consultatif (**Madjless choura**) du parti a recommandé la neutralité vis-à-vis des deux candidats Caïd Essebsi et Moncef Marzouki ».

(*Liberté*, du 19-20/09/2014).

Mobistes

« C’est que les **Mobistes** comptent beaucoup sur une un autre resultat probant afin de lancer définitivement leur saison ».

(*Liberté*, du 19-20/09/2014).

Moukhabarate

« Selon l’accord interpalestinien, le gouvernement de l’union “supervisera” les points de passage vers Gaza pour faciliter la construction, a annoncé un haut responsable du Hamas, Moussa Abou Marzouk, lors d’une conférence de presse clôturant deux jours de pourparlers au sein du siège des **Moukhabarate** égyptiennes au Caire ».

(*Liberté*, du 26-27/09/2014).

Annexes

Mouhadithate

« Le fait de donner son égalité à la femme, de montrer ce que l'islam lui a donné, mais qui est caché depuis des siècles, le fait de dire qu'il y a des "**Mouhadithate**", c'est cela notre objectif ».

(Liberté, du 20/10/2014).

Mouhafadhas, mouhafedhs

« Cette réunion intervient après le lancement de l'opération de restructuration du parti, la création de nouvelles **mouhafadhas** qui ne fait pas l'unanimité, d'autres réunions avec des élus locaux et celle avec les **mouhafedhs** qui a tourné en séance de soutien au secrétaire générale ; ce qui en soi est un indicateur de la complication de la crise que confirme aussi le fossé de plus en plus large entre la direction du parti et ses contestataires ».

(Liberté, du 26/11/2014).

Mouloudéenne

« La direction **Mouloudéenne** a, toutefois, gardé de l'ancien staff l'entraîneur des gardiens de but Karim Saoula ».

(Liberté, du 24/09/2014).

Mouloudia

« Le seul point en débat était celui qui concerne le staff qui va accompagner l'ex-entraîneur du FC Porto dans sa mission au **Mouloudia** ».

(Liberté, du 26/11/2014).

Mundialito

« La LFP avait temporisé avant d'annoncer cette programmation, le temps de connaître le parcours des Sétifiens dans ce "**Mundialito**", en cours de 10 au 20 décembre dans le royaume ».

(Liberté, du 15/12/2014).

Annexes

Nahdistes

« Ce but a eu l'effet d'un véritable assommoir pour les **Nahdistes** et donna surtout des ailes aux Kabyles qui déroulèrent allégrement le tapis pour doubler logiquement la mise à la 76^e par Ferrahi qui profitait d'un slalom dévastateur de Mauritanien Ahmed Moulay au sommet de son art ».

(Liberté, du 26-27/09/2014).

Onho

« Rappelons que l'organisation de pèlerinage cette année a été confiée Office national du hadj et de la omra (**Onho**) ».

(Liberté, du 23/06/2014).

Printemps arabe

« Mais la situation semble se compliquer un peu plus à l'aune des crises que traversent la Libye et la Tunisie, conséquence de (leur) **Printemps arabe** ».

(Liberté, du 19-20/09/2014).

Qassamen

« Dans un collège d'enseignement moyen Aïn Touta, commune située à 36 km au sud de la ville de Batna, trois élèves ont refusé de saluer le drapeau national et de se lever pour **Qassamen** (l'hymne national algérien) ».

(Liberté, du 19-20/09/2014).

Salat ettarawih

« Enfin, Mouhamed Aïssa a évoqué **salat ettarawih** et dira que “*cette prière n'a jamais posé problème dans le passé, sauf ces dernières années où une étrange tradition a vu le jour chez nous*” »

(Liberté, du 23/06/2014).

Annexes

Sanafir

« Le des **Sanafir** semble plus que déterminé à garder la place de leader et ira défier les Hamraoua avec l'objectif de ramener les 3 points ».

(*Liberté*, du 26-27/09/2014).

Seaal

« Inviter au Forum de *Liberté*, Jean-Marc Jahn, le directeur générale de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (**Seaal**) n'a pas tari d'éloges sur partenariat qui lie depuis 2006 avec l'Office National de l'Assainissement (**ONA**) et l'Algérienne des Eaux (**ADE**) à son entreprise Suez Environnement, un des leaders mondiaux dans le domaine de la gestion des eaux et des déchets ».

(*Liberté*, du 23/06/2014).

S'hab el hodna

« C'est le jargon médiatique qui en a fait des "*repentis*" ; eux ne se sont jamais reconnus dans ce statut et continuent à défendre la légitimité de leur guerre ; el la vox populi, timorée, les nomme "*S'hab el hodna*" (les gens de la trêve) ».

(*Liberté*, du 15/12/2014).

SIG

« Pour reconstituer des réseaux, il fallut secourir à un système d'information géographique (**SIG**), à l'institut national de cartographie et embaucher de nombreux topographes ».

(*Liberté*, du 23/06/2014).

Taj

« Le **Taj** a déjà convié toute la classe politique à y prendre part, l'opposition comprise ».

(*Liberté*, du 12/10/2014).

Annexes

Tarawih

« Les **tarawih** sont, en effet, devenues un concours de récitation de saint courant ».

(Liberté, du 23/06/2014).

Tawhid

« L'islam demeurera, car c'est la religion du **Tawhid** absolu, c'est la religion de l'amour, de la relation de l'être à Dieu ».

(Liberté, du 20/10/2014).

Tazqa

« Durant l'après-midi, **Tazqa** ou la maison kabyle, réalisée à l'intérieur de la maison de la culture à l'occasion du festival culturel arabo-africain, a abrité une séance d'activités consacrées au conte et au récit ».

(Liberté, du 15/12/2014).

Tchippa

« Souvent, accusent certains d'entre eux, sous le couvert de l'anonymat, ils doivent soit compter sur leurs connaissances ou, à défaut, donner une "**tchippa**", (pot-de-vin) ».

(Liberté, du 19-29/09/2014).

Tifinagh

« Les lettres en **tifinagh** ont permis à Hassane Amraoui de passer à une autre phase dans son travail ».

(Liberté, du 26-27/09/2014).

Timuchuha

« Le choix de ce lieu, la maison, la maison kabyle n'est pas fortuit pour organiser ce genre d'activité, car cette demeure symbolique illustre très bien la place du conte, timuchuha, dans la vie sociale de la Kabylie profonde ».

(Liberté, du 15/12/2014).

Annexes

UGTA

« Le SG de l'UGTA a indiqué que la décision sera mise en œuvre à partir de janvier 2015, une fois la loi de finances promulguée ».

(Liberté, du 19-20/09/2014).

USMA

« Pour l'entraîneur Mekhazni et ses joueurs, le seul mot d'ordre aujourd'hui c'est de gagner et de renouer avec la victoire contre l'USMA ».

(Liberté, du 19-20/09/2014).

Usmistes

« Il faut dire que le staff technique **usmistes** veut entretenir le plus longtemps possible cette bonne spirale de bons résultats qui dure depuis trois journées déjà, surtout que USMA jouera encore une fois au stade de Bologhine samedi face à la JS Saoura pour le compte de 12^e journée du championnat Mobilis ».

(Liberté, du 26/11/2014).

Waqfs

« "La saison du hadj 2014 aura lieu cette année", a réitéré le ministre des Affaires religieuses et des **Waqfs**, Mohmed Aïssa, lors de sa première visite officiel dans la wilaya de Constantine, hier ».

(Liberté, du 23/06/2014).